

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵓⵎⵎⵓⵔⵉ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ

ⵕⵓⵙⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ

ⵕⵓⵙⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ ⵏ ⵙⵉⵔⵉⵎⵉⵏ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES  
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو  
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre : .....

N° de série : .....

## Mémoire en vue de l'obtention Du Diplôme de Master 2

**DOMAINE** : Lettres et Langues Étrangères

**FILIÈRE** : Langue Française

**SPÉCIALITÉ** : Sciences du langage

**Thème :**

**Émigration et insécurité linguistique, cas des émigrés algériens en France.**

**Présenté par :**

Sidi Ahmed Zouhir

Hamdi Miyessa

**Dirigé par :**

M. : Chebouti Karim

**Jury de soutenance :**

Président : MOUALEK Kaci, professeur, UMMTO

Rapporteur : CHEBOUTI Karim, MCB, UMMTO

Examineur : MAHMOUDI Hakim, MCA, UMMTO

**Promotion : 2020**

# REMERCIEMENT

Tout d'abord, nous remercions notre Directeur de mémoire, pour avoir accepté de diriger ce modeste travail ; ces conseils et son aide furent précieux pour l'aboutissement de cette recherche

On remercie également les membres de jury qui ont bien voulu accepter de lire ce travail et de l'évaluer.

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail, qu'on a accompli avec tant de passions, à toutes les personnes qui m'ont soutenue durant ces instants

La mémoire de mon père

A toute ma famille présente durant toutes les étapes de ma formation tout spécialement ma mère qui a toujours été ma confidente.

A mon mari qui a toujours cru en moi.

A mon fils Juba

A mon binôme.

A mes chers sœurs et frères pour leur soutien moral et leurs encouragements (Chafia, Hayat, Lydia Saïd, Khaled, Aziz)

A mes neveux et nièces

A mon oncle et ma tante et mes chers cousins (Gaya, Younes, Leticia, Nina)

A ma belle mère et mon beau père

A mes belles sœurs (kahina, lamia, farida Leticia) et mon beau frère (Ismail)

A mes deux chères amies (hassiba et Sarah)

A tous ceux et celles que j'aime et qui me sont chers

MIYESSA

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À Ma chère mère, symbole de tendresse et d'amour, pour son accompagnement et son soutien.

À Mon cher père qui m'a énormément aidé et soutenu durant mon parcours.

À mon cher frère : M'hand.

À tous les membres de ma famille ; cousins, cousines, oncles, tantes, petits et grands.

À mes chères amies.

À ma binôme et sa famille.

Sidi Ahmed Zouhir

# **Introduction générale**

## Introduction Générale

---

De nos jours, de plus en plus de personnes, de cultures d'horizons différentes, quittent leur pays dans l'espoir de s'installer durablement en France. Même si les motivations et les raisons des migrations sont diverses, tous sont confrontés à une nouvelle société, une nouvelle langue, une culture différente. Ils doivent mettre en place des stratégies afin de s'adapter de manière efficiente à ce nouvel environnement et de s'y intégrer. Nous entendons par intégration le fait de construire des relations sociales, d'accéder aux droits et ressources et de trouver sa place dans la société d'accueil. C'est pour cela que la maîtrise du français devient alors une nécessité dans le processus d'intégration.

A cet effet, le nombre d'immigrés algériens vivant en France est en évolution constante, vu le rapprochement historique et géographique et les relations économiques, diplomatiques et socioculturelles qui lient les deux nations.

Une langue est un moyen de communication par lequel les humains échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments, et pensées. C'est aussi un moyen d'identifier les caractéristiques et les appartenances sociales de chaque individu ou groupe d'individus. Son rôle principal est de véhiculer une culture, une civilisation, des traditions et des mœurs ainsi que des valeurs humaines et ethniques. Par conséquent, la langue est un objet vivant soumis à de multiples phénomènes d'évolution.

Toutefois, nous pouvons déceler chez certains individus une mauvaise production de l'acte de parole lors d'une communication c'est-à-dire : ils développent un sentiment d'insécurité linguistique vis-à-vis de la langue d'autrui, c'est ce que BOURDIEU, P confirme dans cette citation : « Quand un locuteur se trouve dans une communauté linguistique où est pratiquée une langue qu'il ne maîtrise pas, le sentiment d'insécurité se traduit chez lui par un effort conscient de correction afin de se rapprocher de l'usage jugé prestigieux. Dans ce cas, les locuteurs rejettent leur façon de parler pour dissimuler leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime » (1982, P.104.

Chaque travail de recherche vise à atteindre certains objectifs bien précis. Dans le point suivant, nous allons présenter nos motivations et les raisons pour lesquelles nous avons choisi de travailler sur ce thème, parmi ces objectifs :

- ❖ Notre objectif principal est de déterminer les causes et les solutions de l'insécurité linguistique des immigrés algériens en France.

## Introduction Générale

---

- ❖ Nous voudrions enrichir nos connaissances, mais aussi nous souhaitons apporter une nouveauté pour la bibliothèque de notre département puisque ce thème n'a pas été traité auparavant dans le département français

La maîtrise de la langue joue un rôle clé dans le processus d'insertion et d'intégration des migrants

Dans ce modeste travail, nous tentons de répondre à la problématique suivante:

- Quelles sont les causes et conséquences de l'insécurité linguistique chez les émigrés algériens en France et quelles solutions peuvent être apportées pour résoudre ce phénomène ?

Pour répondre à cette problématique, nous soumettons notre corpus à l'analyse, mais avant cela, nous avançons quelques hypothèses qui sont des réponses provisoires aux questions :

- Les variations, le sexe, l'âge, la situation géographique le niveau d'étude, sont les causes d'insécurité linguistique.
- On considère l'école, la culture, le monde du travail, comme solutions pour résoudre le phénomène d'insécurité linguistique.

Pour atteindre les objectifs de cette recherche, nous avons mené une enquête par questionnaire cela pour différentes raisons :

D'abord, il est un moyen d'observation, comme il permet de consulter un grand nombre de locuteurs auxquels il facilite la latitude de pouvoir répondre librement aux questions posées.

BOUKOUS. A. souligne les aspects avantageux du questionnaire :

*« le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par la sociolinguistique, car il permet d'obtenir des données recueillies de façons systématique et se prêtant à une analyse quantitative. »* ., (1999, p.15).

Notre modeste travail de recherche se subdivise en deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

## Introduction Générale

---

Dans la partie théorique, nous s'intéresserons à la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, nous essayerons d'expliquer le statut de la langue française et sa valeur par rapport aux langues maternelles des émigrés (arabe ou kabyle). Puis, nous allons aborder les définitions de quelques concepts de base qui ont une relation avec notre thème de recherche (Interférence, Emprunt, Calque, Xénisme, Bilinguisme, Diglossie, insécurité linguistique etc.). Ensuite nous allons nous intéresser au flux de l'immigration et la politique d'intégration.

La partie pratique sera consacrée à la définition de quelques concepts d'ordre méthodologiques, et la présentation du corpus, ensuite nous allons mener une enquête sociolinguistique sur un ou plusieurs terrains tout en ciblant un public précis et en cherchant des réponses à notre questionnaire.

Enfin nous allons analyser et interpréter les résultats obtenus par le biais du questionnaire et vérifier les hypothèses proposées.

# *Première partie*

# **Chapitre I :**

# **Définition des concepts**

# **clés**

Ce chapitre est réservé à la présentation de quelques notions de bases qui sont des éléments fondamentaux qui ont une relation avec notre travail de recherche.

## 1. La situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie, comme la plupart des pays du Maghreb a subi différentes invasions à travers le temps (phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque, et enfin française) qui ont marqué des changements assez remarquables au niveau linguistique.

Chacune de ces civilisations a laissé des traces et a essayé d'implanter sa langue pour divers intérêts, surtout commerciaux.

L'Algérie aujourd'hui est devenu un pays plurilingue par la présence de plusieurs langues et variétés de langue ; dans laquelle ces langues en usage se distinguent en deux catégories : les langues nationales (l'arabe et tamazight) et les langues étrangères (le français et L'anglais).

### 1. Contact des langues

Le contact des langues occupe une place fondamentale dans les sciences du langage depuis le début des années 1960. Ce phénomène est devenu l'un des objets de la sociolinguistique. Ce dernier a été défini de diverses formes par divers auteurs.

Selon WEINREICH.U., (cité par MOREAU. M-L) le contact des langues inclut « *toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue* » (1997 P.94).

Dans les situations de contact des langues, l'individu fait recourt à plus d'une langue pour s'exprimer, et ce selon les situations auxquelles, il doit s'adapter. Donc, nous comprenons que le phénomène de contact des langues se produit lorsque des locuteurs de deux ou plusieurs langues interagissent et s'influencent mutuellement.

Donc comme résultat des situations de contact entre deux langues dans les discours bilingues peut résulter de plusieurs phénomènes linguistiques qui sont considérés comme les plus importants objets d'étude de la sociolinguistique, À ce propos nous pouvons citer : l'interférence, le bilinguisme, la diglossie et l'alternance codique etc.

## 2.1. Les interférences

WEINRECH, U a été le premier à catégorisé les phénomènes d'interférences dans son ouvrage « langage in contact (1953) » qui apparaissent lorsque deux langues entrent en contact. CALVET, J-L. reprend la définition de WEIREICH, U en disant : « Le mot interférence désigne un remaniement de structure qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.) » . (1996 : p19)

L'interférence, un phénomène linguistique issu des contacts des langues, il se passe lorsque les langues entrent en contact les uns avec les autres au cours de son évolution historique et géographique. Ce qui peut se manifester par des exemples

Nous ajoutons une définition des interférences selon MACKY, W.F. précise que *« l'interférence, est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on écrit une autre »* (1976 P.397).

L'interférence se passe lorsqu'un locuteur bilingue utilise majoritairement une langue, mais par moment des segments d'une autre langue font irruption dans son discours. L'interférence peut-être inconsciente par rapport à l'alternance codique ou aux emprunts, qui semblent le plus souvent conscients, et qui se manifestent dans des discours bilingues.

Pour WEIREICH. U., il existe trois types d'interférence :

### 2.1.1. Les interférences phoniques

Elles consistent à introduire chez un locuteur bilingue un phonème de la langue source dans la langue cible qui ne la possède pas. Un apprenant arabophone ne différencie pas entre les voyelles nasales : [ɔ̃] deviendra [ɔn], [ɛ̃] sera entendu et prononcé [ɛn], [ã] sera [an]

Par exemple : /a/ et /l/ sont des phonèmes français et arabe, mais la série initial /al/ ne se présente pas souvent en français.

### 2.1.2. Les interférences syntaxiques

Elles consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A.

### 2.1.3. Les interférences lexicales

Elles consistent à organiser la structure grammaticale d'une phrase de la langue étrangère selon celle de sa langue. Un apprenant arabophone, ignore l'utilisation correcte des articles lors de son apprentissage du français car il se réfère à sa langue maternelle ce qui résulte le phénomène de l'interférence syntaxique au niveau des articles.

Exemple :

La neige est tombée

La vacance est un moment repos.

## 2.2. L'emprunt linguistique

Parmi les phénomènes engendrés par le contact des langues, nous rencontrons aussi « l'emprunt linguistique », désigne le fait d'introduire un mot, une expression, une unité d'une langue dans une autre langue sans subir aucun changement.

L'emprunt linguistique est défini par HAMERS. J-F comme « *un mot, un morphème, ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunté à une autre langue sans la traduire* » (1997 P.136). Dans cette définition HAMERS, J.F., explique que les segments empruntés peuvent être un morphème, un mot, une expression à condition que ce segment n'est pas passé par l'acte de traduire.

Nous ajoutons une autre définition selon DUBOIS. J., (Dictionnaire de linguistique, Larousse).

*« Il y'a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dite langue source) et que A ne possédait pas, l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt » 1973.*

Parler de l'emprunt linguistique veut dire : l'intégration de certains mots d'une langue maternelle dans une langue étrangère, de manière à faire oublier la langue d'origine. C'est

le besoin souvent qui conduit le locuteur d'une langue donnée à prendre un trait ou une unité lexicale dans une deuxième langue.

Selon DEROY, L., l'emprunt ne concerne pas forcément que les mots, une langue peut emprunter des traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou encore sémantiques d'une autre langue.

DEROY, L. ; explique que : « L'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie, c'est-à-dire rappelons le, à un système de signes linguistique arbitraire en usage à un moment donnée dans une société donnée. Il est un élément étranger introduit dans ce système est définie par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs » ; (1956 P.9)

Selon DEROY, .L. ; l'emprunt linguistique est en rapport avec une langue donnée à un moment donnée

### **2.3. le calque linguistique**

Est un procédé mixte (interne et externe) d'enrichissement d'une langue, surtout dans le domaine du lexique et de la phraséologie, mais aussi dans une moindre mesure dans le domaine de la structure grammaticale ; nous incluons dans la notion de calque, l'emprunt de sens des mots étrangers et la traduction intégrale ou partielle des morphèmes qui constituent certains mots ou d'autre unités linguistiques étrangères en morphèmes correspondants de la langue réceptrice.

En s'appuyant sur la définition de DUBOIS, J., dans le Dictionnaire de linguistique, le calque : « lorsqu'une langue A traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B, en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue le calque se manifeste par l'adition, au sens courant du terme, d'un sens emprunté à la langue B » (1973. P73)

Donc le calque se produit lorsqu'on emprunte à une langue étrangère un syntagme, tout en traduisant littéralement les éléments qui le composent ; ce dernier est une transposition d'une forme linguistique de la langue A à la langue B .

Exemple :

Creativity = Créativité

Honeymoon = Lune de miel

#### 2.4. Xénisme

Le xénisme est attaché à sa culture, ce dernier est un mot étranger qui n'a pas été encore intégré dans la langue d'accueil à titre d'exemple. C'est un mot ou une expression empruntée telle quelle à une langue étrangère. Sans être traduit, on parlera d'emprunt lorsque le terme est introduit dans le système de la langue d'accueil ou dans sa culture.

Le xénisme est par conséquent attaché à sa culture, ce dernier est un mot étranger qui n'a pas été encore intégré dans la langue d'accueil à titre d'exemple : l'Istiqlal (l'indépendance), agoulmim (lac), ledjnan (jardin), el mdina El-Jadida (nouvelle ville) etc.

Certains mots sont au départ considérés comme des xénismes qui pourraient devenir par la suite des emprunts.

#### 2.5. Le bilinguisme

Le bilinguisme est un phénomène issu du contact des langues, selon DUBOIS, J., « Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlant sont conduits à utiliser alternativement selon les milieux ou les situations, deux langues différentes, le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer, facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement » (1999 P.66)

Donc, le bilinguisme constitue la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants recourent à l'usage alternatif, de deux langues différentes selon les milieux et les situations, il est distingué par l'apparition de nombreuses traces manifestant l'activation plus ou moins simultanée de deux systèmes linguistiques.

Dans tous les pays du monde, il existe des individus qui maîtrisent d'autres langues que leurs langues maternelles. Dans chaque communauté linguistique, il existe des personnes bilingues qui utilisent deux langues différentes dans un même système de communication. A cet effet MACKY, W., définit le bilinguisme comme

*«Un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverse fin et dans divers contextes. Dans certains pays, pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues » (1997 P.61)*

Le bilinguisme chez les individus n'est pas homogène puisque la compétence linguistique et le comportement langagier diffère d'un individu à l'autre. Le phénomène de bilinguisme peut concerner aussi bien l'individu que la communauté. En général, ce phénomène est la maîtrise de deux langues différentes et la capacité de s'exprimer dans des situations de communication différentes.

## 2.6. La diglossie

La notion de la diglossie est utilisée pour la première fois par le linguiste français PSICHARI, J., est définie comme « *une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre* » (1854-1929) Psichari explique que le problème de diglossie est lié à la domination d'une variété de langue sur une autre. La présence de ces deux variétés appartenant à une même langue, l'une de ces deux variétés est prestigieuse, réservée au domaine formel tel que l'administration, la religion et la justice, tandis que l'autre variété est la langue maternelle, moins prestigieuse est utilisée dans les conversations familiales ou rurales.

Ensuite, le concept de diglossie a été repris par le linguiste, FERGUSON, Ch.

Une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respecté [...], qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel, mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté. (1959 P.336).

À partir de ces définitions, nous pouvons dire que la diglossie est un phénomène linguistique présent dans des communautés linguistiques ayant plusieurs variétés de langue utilisées, chacune de ces variétés est utilisée dans des contextes différents mais elles sont en relation de complémentarité.

## 2.7. L'alternance codique

L'alternance codique est appelée aussi mélange des codes ou métissage des langues.

GUMPERZ, J.J. ; est le premier à avoir recours au terme de l'alternance codique. Il l'a définie dans son ouvrage sociolinguistique interactionnelle comme étant « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* » (1989 P.57)

Donc l'alternance codique est un phénomène de contact qui peut se produire lorsqu'un individu tente d'employer plusieurs langues dans une même conversation.

L'usage alterné de plusieurs codes linguistiques est le fait de passer d'une langue à une autre, ou bien d'une variété à une autre.

D'après ces définitions, l'alternance codique ou le code switching est une stratégie de communication résultante du multilinguisme, dont l'individu utilise simultanément deux codes linguistiques différents dans un même contexte.

L'alternance codique peut être intra-phrastique, inter-phrastique ou extra-phrastique.

Nous parlons de :

### **2.7.1. L'alternance codique intra-phrastique**

Ce type est très fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs bilingues. Il se manifeste lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase c'est-à-dire c'est à l'intérieur d'une même phrase que les changements des langues s'effectuent

Exemple :

« L'Algérie rebhet la coupe dafrik »

« L'Algérie a gagné la coupe d'Afrique »

### **2.7.2. L'alternance codique inter-phrastique**

Ce type correspond à l'usage alternatif au niveau des unités plus longues, des phrases de discours dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs. L'alternance codique inter phrastique s'effectue quand un locuteur intègre une phrase entièrement dans son énoncé.

**2.7.3. L'alternance codique extra-phrastique**

Elle est dite extra-phrastique du moment qu'elle se manifeste sous formes d'expressions figées des expressions idiomatiques, des proverbes

GUMPERZ.J.J. a établi une distinction entre l'alternance codique situationnelle et l'alternance codique conversationnelle. L'alternance codique situationnelle désigne des variétés différentes dans divers situations de communication, il s'agit d'un changement lié aux modifications des circonstances de communications, elle dépend des activités et des contextes distincts de l'appartenance sociale du locuteur, de l'interlocuteur, du répertoire et de la compétence langagière des participants à l'interaction et enfin du thème abordé.

On parle de code switching situationnel lorsqu'il ya changement de situation ou de contexte, d'activité ou l'interlocuteur .Cependant, l'alternance codique conversationnelle est produite spontanément, inconsciemment, de manière automatique ou point que dans certains cas le locuteur ne la contrôle plus. Elle se produit au niveau syntaxique, phonologique et morphologique.

Elle correspond beaucoup plus à l'emploi de deux langues dans la même conversation sans autant changer d'interlocuteur, de sujet, de lieu ou les autres facteurs de la communication.

Après avoir défini les concepts clés, nous allons dans ce qui suit, traiter la sécurité et l'insécurité linguistique.

## *Chapitre II : sécurité et insécurité linguistique*

Ce chapitre est réservé à la présentation des notions nécessaires, telle que la sécurité et l'insécurité linguistique.

### **1. Communauté linguistique**

C'est le linguiste LABOV, W.; qui met l'accent sur la définition de la communauté linguistique : « *les membres d'une même communauté n'utilisent pas forcément les mêmes formes linguistiques, mais ont conscience des mêmes références normatives et partagent ainsi les mêmes attitudes envers la langue et envers la variation linguistique.* » (1976 p 228)

Donc une communauté linguistique met en rapport une langue et une communauté ; c'est-à-dire un groupe d'individus utilisent le même outil linguistique (langue ou dialecte) et partagent une même norme dans un but communicatif et elle ne doit pas être seulement comme un ensemble de locuteurs partagent les mêmes évaluations formelles, mais aussi comme une masse d'individus qui utilisent les mêmes pratiques qui correspondent à la norme sociale.

### **2. Sécurité linguistique**

Elle est caractérisée par la maîtrise de la norme et la possession de la légitimité linguistique, l'augmentation de la maîtrise de la norme amène tout locuteur à une plus grande sécurité linguistique

CALVET, J.L., définit le couple sécurité / insécurité linguistique comme suit :

*On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. (1993, P.50)*

A la lumière de cette citation, nous constatons que, les apprenants qui s'expriment mal ou qui ne sentent pas exercés de bien parler pourraient vivre une insécurité linguistique

## 2. L'insécurité linguistique

Elle est une notion apparue pour la première fois dans les travaux de LABOV, W., stratification sociale des variables linguistiques en 1960 notamment du phénomène « r »

FRANCARD, M., considère que : « *l'institution scolaire dans le monde francophone, accroît l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques régionales et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible* ». (1997 P.172). Donc, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et tout en ayant, un modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne le pratiquent pas. De son côté, BORDIEU, P., a défini l'insécurité linguistique sous l'angle d'un capital économique et culturel, que les locuteurs des couches dominées n'ont pas et qui fait naître un sentiment d'auto-dévalorisation « *dans le désarroi qui leur fait perdre tous les moyens les rendant incapables de trouver leurs mots, comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue* ». (1982 P38)

Selon BORDIEU, P., en situation d'insécurité linguistique les locuteurs mesurent la distance entre la norme qu'ils utilisent et celle qui domine le marché linguistique ; le marché linguistique est le lieu d'un rapport de force où ce qui détient la compétence légitime et reconnu fort la loi

Pour LABOV, W., l'indice privilégié de l'insécurité linguistique est le décalage entre ce que produisent effectivement les locuteurs, et ce qu'ils disent produire.

Le locuteur souffre d'un mal être linguistique comme la précise LABOV, W.

Nous tenons à préciser que ce sentiment d'insécurité linguistique est plus présent chez les bilingues, qui de fait d'être en contact avec différentes langues, obligent les individus à employer une langue, qui de par son statut privilégié s'impose comme la forme par excellence de la bonne pratique, et reforme de ce fait le sentiment d'insécurité linguistique.

Pour LABOV, W., l'insécurité linguistique donne lieu à l'hypercorrection, phénomène qui désigne une volonté d'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée, L'hypercorrection est une forme d'insécurité linguistique au sens strict, c'est penser à éviter une faute en créant une, on fait de l'hypercorrection quand on se force à bien parler ou à bien écrire. Elle consiste à parler ou à écrire de manière correcte, c'est-à-dire d'une manière incorrecte qui révèle une volonté de parler le plus correctement possible.

Pour BOURDIEU, P.: « *l'hypercorrection petite-bourgeoise qui trouve ses modèles et ses instruments de correction auprès des arbitres les plus consacrés de l'usage légitime(...), se définit dans la relation subjective et objective à la « vulgarité » populaire et à la (distinction) bourgeoise* » (1982 :55)

### **3.1. Les types d'insécurité linguistique**

CALVET, J.L., distingue différents types d'insécurité linguistique : « insécurité statutaire », « insécurité identitaire », « insécurité formelle » :

**3.1.1 Insécurité statutaire :** Elle serait en relation avec le statut de la variété linguistique (dialecte, parler locale, créole, pidgin, etc.)

**3.1.2. Insécurité identitaires :** Elle serait liée au fait que la variété qu'utilise le locuteur n'est pas celle de la communauté réelle dans laquelle il vit.

**3.1.3. Insécurité formelles :** Elle serait en rapport avec la forme de la langue à utiliser, selon les contextes de la vie sociale.

## **4. Variation linguistique**

Elle est l'une des notions fondamentale de la sociolinguistique, elle est née dans l'article de LABOV, W., en 1966.

CALVET, J.L., à ce sujet déclare que la variation linguistique se fait « *lorsque deux formes différentes permettent de dire « la même chose » c'est-à-dire lorsque deux signifiants ont le même signifié et que les différences qu'ils entretiennent ont une fonction autre, stylistique ou sociale* ». (1998 P.76)

Donc les variations linguistiques représentent les différentes façons de désigner un même signifié, et le choix de la variable employé est révélateur d'une attitude ou d'une représentation sociale liée aux pratiques linguistiques.

LABOV, W., le père de l'approche variationnelle en sociolinguistique, distingue quatre types de variations :

### **4.1. Variation diachronique**

C'est l'évolution de la langue par rapport à l'histoire (par exemple : la politique linguistique française au fil des siècles.)

#### 4.2. Variation diatopique

C'est la variété linguistique spatiale et régionale (comme en France/au Canada/en Afrique ; à Paris/ à Marseille) que l'on connaît des dialectes et les régionalismes grammaticaux :

J'ai personne vu (Savoie, Jura, Alsace, lorraine) forme qui étend le domaine d'application du schéma de J'ai rien vu, Françoise Gadet (1996.1997).

#### 4.3. Variation diastratique

C'est la variété linguistique selon le niveau social et démographique (comme la langue des jeunes/des personnes âgées, ruraux/urbains, professions différentes, niveaux d'études différentes...). Dans ce cas-là, nous connaissons ce qu'on appelle le sociolecte (la variation liée à la position sociale) et le technoclecte (variation liée à la profession ou à une spécialisation. Un exemple imaginé pour la situation réunionnaise : nous mangions un peu de morue chez notre oncle (français, acrolecte)

- Nous mangions un peu de morue chez notre oncle
- Nous i mangiait un la morue chez not tonton
- Ni manzé in pé la mori sé not tonton
- Nou té ki manz in pé la mori la kanz nout tonton

(Créole basilectal)

#### 4.4. Variation diaphasique

Qui se correspond au style de la langue.

### 5. La norme

La norme du latin « *morma* » équerre, règle désigne un état habituellement répandue au moyen considéré comme une règle à suivre, Elle renvoie au fonctionnement collectif, habituel, de la langue.

Dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage DUBOIS, J., (2002) appelle norme :

Un système d'instruction définit ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel. La norme implique l'existence d'usages prohibés. Fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme

Autrement dit, la norme désigne l'ensemble des jugements que partagent les membres d'une communauté en terme d'évaluation des formes linguistiques dans le sens de ce qui le considère comme bon ou mauvais ou encore de ce qui convient d'employer dans tel ou tel autre contexte social. Toute langue correcte est considérée comme norme.

Comme les façons de parler sont différentes, la norme ne sera pas la même partout et sera donc relative par rapport à plusieurs facteurs, à savoir l'appartenance à tel groupe social, à telle profession, à tel espace géographique ...

# ***Chapitre III : Immigration***

Depuis l'aube de l'humanité, les populations se déplacent d'un pays à un autre, d'un continent à un autre, Elles se déplacent parfois pour quelques temps, parfois pour toujours, et cela pour diverses raisons liés à la sécurité et à la qualité de vie dans leurs pays d'origine.

Les causes de ces migrations sont bel et bien nombreuses, Nous allons énumérer quelques-unes (épidémies, catastrophes naturelles, guerres, persécutions politiques ou religieuses, la recherche d'une bonne qualité de vie...)

### **1. Définition de l'immigration**

L'immigration désigne l'entrée, dans un pays ou une aire géographique donnée, de personnes étrangères qui y viennent pour un long séjour ou pour s'y installer. Le mot immigration vient du latin « *in-migrare* » qui signifie « rentrer dans un lieu »<sup>1</sup>

En Europe occidentale, en particulier en France, les termes d'*immigré* et d'*immigration* n'existaient quasiment pas, les vocables juridiques et sociologiques utilisant le terme (étranger). La première définition juridique de l'immigré est donnée par la convention internationale de Rome en 1924 « *est considéré comme immigrant tout étranger qui arrive dans un pays pour y chercher du travail et dans l'intention exprimée ou présumée de s'y établir de façon permanente, est considéré comme simple travailleur tout étranger qui arrive dans le seul but de s'y établir temporairement* »

Aujourd'hui, le Haut Conseil à l'intégration définit un *immigré* comme une personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable.

### **2. Aperçu historique sur l'émigration algérienne vers la France**

L'émigration algérienne vers la France a commencé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a été accélérée par les demandes de main d'œuvre pendant la première guerre mondiale. Elle s'est ensuite poursuivie, outre à Paris, notamment dans le Nord, en Lorraine, à Lyon et à Marseille, mais avec des reflux lors de la crise économique des années 30. Elle s'est

---

<sup>1</sup> Définition donnée par wikipedia <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Immigration>

accélérée après 1945 et durant les « trente glorieuses »<sup>2</sup>. Elle s'est fortement dégradé à partir de 1974, à cause des accords entre les autorités française et algérienne.

Depuis, elle a évolué avec les regroupements familiaux, mais elle n'a jamais cessé et elle tend à reprendre depuis la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Mais aujourd'hui, c'est dans la conjoncture tragique du verrouillage de l'Europe par le système « *Frontex* »<sup>3</sup>, en coopération avec le Maghreb et en partenariat, non-dit, avec le pouvoir algérien pour traquer les « *harragas* » qui tombent, en Algérie, depuis 2008 sous le coup d'une pénalisation par la loi.

En 2015, les Algériens représentent la première communauté immigrée en France, avec 12.8 % du nombre total des étrangers vivants dans l'Hexagone, selon les données de l'institut des statistiques français (INSEE), rapportées par l'agence officielle française AFP.

### **3. Les causes de l'immigration**

Il existe toutes sortes d'explications à la base des processus migratoires, dont l'importance varie selon les périodes et selon les zones géographiques de départ et d'arrivée. Ces explications sont d'ordre économique, politique, culturel, familial.

- Causes économiques : L'immigration économique est due au besoin français de main d'œuvre, présent depuis le milieu du XIX siècle jusqu'à une période récente, et au besoin du migrant de subvenir à ses besoins, celui-ci arrivant généralement d'un pays défavorisé.
- Causes politiques : c'est également un facteur d'émigration important. beaucoup de personnes fuient leurs pays à cause des guerres, des régimes dictatoriaux ou à cause des persécutions ethniques ou religieuses.
- Causes culturelles : L'augmentation des moyens de communications entre pays lointains crée des phénomènes d'attraction, le mode de vie occidental que nous appelons « la culture occidentale » est perçu comme plus sécurisant que le mode de vie de certains autres pays.

---

<sup>2</sup> Les Trente glorieuses : désignent la période de forte croissance économique et d'amélioration des conditions de vie qu'a connue la grande majorité des pays développés entre 1946 et 1975

<sup>3</sup> Frontex : l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a été créé en 2004 pour aider les états membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'UE

- Causes familiales : L'immigration due au regroupement familial, qui permet à un immigré de faire venir sa famille pour reconstruire un noyau familial est vu comme un facteur décisif dans la formation des flux migratoires.

#### **4. Intégration**

La langue est considérée par de nombreux Etats Européens comme un outil majeur de l'intégration, notamment la France « *La connaissance du français est le premier atout de votre intégration* »<sup>4</sup>.

Un autre éclairage en ce qui concerne l'intégration des immigrés en France peut être trouvée dans un texte du Haut Comité à l'Intégration (1991) qui propose, ce qui suit :

L'intégration consiste à susciter la participation active à la société tout entière de l'ensemble des femmes et des hommes appelés à vivre durablement sur notre sol en acceptant sans arrière-pensée que subsistent des spécificités notamment culturelles, mais en mettant l'accent sur les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs, afin d'assurer la cohésion de notre tissu social<sup>5</sup>

À la lumière de cette citation, nous considérons, que l'intégration s'oppose d'une part à toute forme d'exclusion, de ségrégation ou de marginalisation mais également à toute forme de dissolution ou d'assimilation.

##### **4-1 Les difficultés de l'intégration**

Certains groupes d'origine étrangère ont été mis à l'écart de la société française à leur arrivées, généralement dans des Bidons-ville, et envoyées dans les travaux dangereux (mines, chemins de fer, les pavées...). Aujourd'hui, un grand nombre de problèmes, économiques et sociaux touche cette tranche de population (chômage, faible scolarisation, délinquance, criminalité).

Les migrants et leurs familles rencontrent un nombre insurmontable de difficultés dans le pays d'accueil. Ces difficultés sont dues en grand partie au déficit socioculturel et à la marginalisation dans leurs lieux de travail qui constitue un obstacle à l'intégration parce qu'ils sont isolés et exploités.

---

<sup>4</sup> Le contrat d'accueil et d'intégration (p. 1), concernait 12 départements en 2003, 14 en 2004, avant une généralisation sur le territoire en 2006

<sup>5</sup> Haut Comité à l'Intégration .1991

#### 4.2. Les facteurs de l'intégration

Les groupes d'origine étrangères ont réussi à s'adapter à la société française principalement par des rencontres et le mélange des cultures, ces rencontres sont liées au type de contact qui peut s'établir par

- Le travail qui est une voie majeure d'intégration dans la mesure où il occupe un temps et un espace social très important pour les personnes qui en possèdent un.
- L'école qui est un facteur essentiel qui démontre l'importance. Il a un impact direct par l'éducation à travers les normes et les valeurs françaises et par la formation professionnelle.
- Les associations des migrants, telles que les associations religieuses ou sportives, jouent un rôle très important pour que les immigrants prennent peu à peu place dans la société
- L'engagement social et politique, tel que le mariage mixte, la naturalisation, la participation à la vie politique ...

#### 4.3. L'intégration linguistique des migrants

La langue n'est pas un objet en soi, objet de pression et de sanctions, mais plutôt un outil qui facilite la vie et le quotidien, à acquérir à travers la multiplication des pratiques et des situations socio langagières rencontrées.

En France, la langue a très tôt été considérée comme un outil privilégié d'intégration et de construction d'une unité nationale.

La maîtrise de la langue du pays d'accueil pour les migrants est devenue comme condition d'entrée sur le territoire de résidence permanente et d'acquisition de la nationalité et de l'exercice de la citoyenneté, comme nous pouvons le lire dans l'extrait suivant « *en France, les pouvoirs publics établissent un lieu indéfectible, à la fois, connaissance du français et intégration, mais également entre connaissance du français et nationalité* » (candide, cchy 2009 :97)

Donc l'intégration linguistique est la seule et unique ressource possible pour pouvoir participer à l'ensemble des composants de la société française ; la langue constitue comme un important facteur d'intégration.

## 5. Les raisons d'insécurité linguistique chez les immigrés

La langue et sa maîtrise jouent un rôle clé dans le processus d'insertion et d'intégration des migrants, dans les sociétés développées, nul ne peut échapper aux réseaux toujours plus dense que construit la société de l'information. (castells, 2001).

### 5.1 Les fractures linguistiques

Selon CALVET, J.L. (1999), il ya manifestation linguistique d'une fracture sociale qui est de plus en plus visible, en particulier dans les milieux issus de l'intégration. La langue et toujours fracturée, ou éclatée par la variation régionale dont il ne reste guère de trace que dans l'accent, un renforcement de la variation social

Ces fractures linguistiques ne sont ni spécialement françaises ni définis par le contrôle d'un seul registre de la langue connue, et elles peuvent se manifester de différentes façons, le fait de parler ou d'entendre à la maison une langue autre que la langue connue, une langue dévalorisée, et qui se trouve à un niveau inférieur.

Cette fracture linguistique peut aussi se manifester par le fait de l'hériter d'une langue non écrite, ou d'être analphabète ou encore de vivre dans un milieu majoritairement analphabète

Elle affecte particulièrement les migrants, CALVET, J.L.dit a propos de cette fracture linguistique « *faudrait-il que les enseignants, les instituteurs, qui mouillent leur chemises sur le terrain sachent ce que c'est que l'insécurité linguistique, qu'ils aient quelques connaissances des structures linguistiques des pays d'origine de leurs élèves, qu'ils aient les moyens d'analyser la situation sociolinguistique de leurs élèves, qu'ils soient aidés, conseillés, éclairés* » .(1999),

Devenir Français, ce n'est pas devenir moins Algérien, c'est s'intégrer d'abord en France puis aller vers une plus grande richesse soit langagière soit culturelle, cela veut dire que dans le domaine linguistique l'acquisition de la langue du pays d'accueil ne devrait pas signifier d'oublier sa langue source en même temps, il faut utiliser les langues d'origines ou la lutte contre l'insécurité linguistique.

### 5.2. Illettrisme

l'illettrisme concerne les adultes ou les jeunes adultes, analphabétismes, mais qui n'ont pas complété les études à l'école, qui n'ont même pas atteint un niveau minimal de

compétence en lecture et en écriture en langue première, c'est-à-dire un niveau suffisants pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de course, lire une notice de médicament, rédiger un chèque... à ce sujet l'agence nationale de lutte contre d'illettrisme déclare cette définition « *L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leurs vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. Pour certaines personnes, ces difficultés en lecture et écriture peuvent se combiner, à des degrés divers, avec une insuffisante maîtrise d'autres compétences de base comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et dans le temps, etc. Malgré ces déficits, les personnes en situation d'illettrisme ont acquis de l'expérience, une culture et un capital de compétences en ne s'appuyant pas ou peu sur la capacité à lire et à écrire. Certaines ont pu ainsi s'intégrer à la vie sociale et professionnelle, mais l'équilibre est fragile, et le risque de marginalisation permanent. D'autres se trouvent dans des situations d'exclusion ou l'illettrisme se conjugue avec d'autres facteurs.* »<sup>6</sup>

Parmi les fractures d'illettrisme dans un pays on trouve la ruralité, la pauvreté et le non développement du système éducatif.

## 6. Mesures et solutions

### 6.1 Le rôle de l'école

L'école est un facteur essentiel, il joue un rôle clé dans l'intégration des immigrés.

L'école a d'abord un impact direct sur la maîtrise de l'écrit, qui a lui-même une influence déterminante sur les formations linguistiques suivies et sur les capacités des migrants à apprendre en milieu social. Le rôle de l'école est important, en obligeant les apprenants à prendre conscience qu'il existe quelque part un français standard.

La scolarisation a ensuite un impact sur les habits d'apprentissage, ces gestes, ces pratiques. Elle transmet les connaissances, forme l'esprit critique, assure l'autonomie, l'ouverture à la diversité des cultures, leur offre la possibilité de prendre de la hauteur et

---

<sup>6</sup> Définition donnée par Agence nationale de lutte contre l'illettrisme 2003 (ANLCI)

d'organiser le corpus des nouveaux acquis pour leur donner un sens en les intégrant à une configuration intellectuelle solide.

Si la maîtrise du français reste la priorité des priorités l'école devrait donc prendre en compte les langues des migrants.

### **6.2 Le rôle du travail**

Le travail a un rôle extrêmement très essentiel dans l'intégration des immigrés dans la mesure où il occupe un espace et un temps social très important pour les personnes qui en possèdent un.

Le travail, tant de point de vue économique, social et linguistique, est un puissant facteur d'insertion et d'intégration, confirmé encore ici même par Villette et RADENKAVIC. G

### **6.3 Le rôle de la culture**

Même si l'objectif premier d'un apprenant d'une langue étrangère visée est d'apprendre à communiquer mais il est indéniable que la culture a sa place. Il faut se mettre directement en relation avec une autre culture que la sienne. Apprendre une langue étrangère c'est aussi appréhender une culture nouvelle.

En intégrant la dimension culturelle à la dimension langagière, cela permettra aux apprenants de s'ouvrir à d'autres cultures et donc de favoriser une vision des choses plus objective

Pour, Fabrice Barthélémy Dominique Groux et Louis Porcher, 2011 « *La communication dans une langue étrangère consiste à maîtriser en premier des usages langagières mais aussi à apprendre à adapter ces compétences en langue, aux situations de communication, aux contextes dans lesquels prennent place ces changes et cela s'acquièrent via la culture* »

Donc une bonne connaissance de la culture est une véritable valeur ajoutée dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère, cela permet de mieux comprendre le sens de certaines expressions ou l'origine de certains termes.

Le fait de connaître la culture permet de contextualiser ou donner du sens.

#### 6.4 Le rôle du dictionnaire

L'infinie richesse de la langue française rend impossible sa maîtrise intégrale, le dictionnaire est l'un des moyens les plus efficaces pour apprendre le vocabulaire, il est l'ouvrage de référence, il permet de prendre le mot directement dans son contexte et de développer une connaissance générale de mots et de groupe de mots.

Il est donc un document informatif qui doit répondre précisément et clairement à plusieurs questions des locuteurs, qui se rapportant principalement à la langue écrite.

Donc le dictionnaire est un instrument pratique, répond à une pratique de communication au niveau du décodage et il satisfait un type bien défini d'utilisateurs : étudiants, élèves et tous ceux qui se trouvent en situation d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'importance d'utiliser le dictionnaire comme outil d'apprendre des langues dans le pays d'accueil reposerait sur le fait que le dictionnaire répond à un besoin de communication aux niveaux de la réception et de production.

#### Conclusion

Le thème d'intégration désigne un ensemble de politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics pour que des populations migrantes soient correctement insérées dans la société. Un certain nombre de mesures visant à améliorer quantitativement et qualitativement l'offre de formation linguistique à destination de ce public spécifique.

L'enjeu que constitue l'apprentissage et l'insertion linguistique des migrants en difficulté fait l'objet d'une prise de conscience collective, passe notamment par des actions facilitant l'accès aux formations et d'une convergence de vues entre les différents acteurs des politiques d'intégration.

*Œuvrer pour que tous accèdent à la maîtrise de notre langue, facteur essentiel d'intégration et d'épanouissement dans notre société, est une exigence républicaine.*

*Des 2002, le premier ministre a désigné la maîtrise de la langue comme une priorité partagée par l'ensemble du gouvernement. Si le système éducatif joue un rôle capital dans la mise en œuvre de cette priorité, les politiques d'insertion et d'intégration s'y investissent également<sup>7</sup>*

---

<sup>7</sup> Rapport au parlement français en 2004

## *Deuxième partie*

# *Chapitre I :* *Méthodologie*

Après avoir terminé la partie théorique, dans laquelle nous avons défini les concepts clés qui ont une relation avec notre thème de recherche. Nous passons à la deuxième partie qui sera réservée à la pratique. Nous allons aborder en premier lieu la présentation de notre terrain de recherche, le déroulement de l'enquête et les moyens utilisés pour sa réalisation ainsi que les difficultés rencontrées. En second lieu, nous passons à la présentation du corpus et enfin nous allons analyser et interpréter les données recueillies pendant l'enquête.

### **1. L'enquête**

Pour faire une recherche scientifique, le chercheur est libre de choisir la méthode qui lui convient.

Dans notre travail, nous avons opté pour une méthode bien déterminée qui est l'enquête, car elle permet d'avoir un contact direct avec les sujets sur lesquels porte notre étude, mais aussi c'est une méthode souvent plus pratique et plus efficace. L'enquêteur peut faire recours à plusieurs techniques comme le questionnaire, l'enregistrement, l'entretien, etc.

Singly. F [1992 : 28] définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social(...) elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs*»

L'enquête explique, décrit et met l'accent sur les expériences et les motivations des informateurs. Chaque enquête doit passer généralement par trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication des données, ce qui lui donne un caractère scientifique.

### **2. Notre enquête**

Pour réaliser cette recherche, nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail, dans le but de dégager et analyser les pratiques langagières et les représentations linguistiques des enquêtés, à l'égard de ces trois langues (l'arabe, le berbère et le français). Afin de mener à bien notre travail, nous avons réalisé une enquête par le biais du questionnaire, dans lequel nous allons essayer de déterminer ce que les enquêtés pensent de ces langues et nous avons pris aussi en considération les variables qui peuvent influencer leurs représentation à savoir le sexe, l'âge, niveau d'étude et la langue maternelle.

### 3. Terrain de l'enquête

Nous nous sommes intéressés à l'aéroport international d'Alger « HOUARI BOUMEDIENE » comme lieu d'enquête. Nous avons choisi ce terrain parce qu'il est près de notre wilaya de résidence (Tizi-Ouzou) mais aussi parce qu'il s'agit d'un lieu où se rencontrent différents immigrés algériens.

### 4. Public d'enquête

Notre public d'enquête est les voyageurs algériens à destination ou en provenance de France, par le biais de rencontre face à face. Selon Anger .M [1997 : 226] le public d'enquête est comme « *un ensemble d'éléments d'une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments sur lesquels porte l'investigation* ».

### 5. Les moyens de notre enquête

Notre travail de recherche sur le terrain exige d'adopter différents moyens d'investigation, de ce fait, nous avons opté pour la méthode du questionnaire comme outil nécessaire pour effectuer notre enquête, car il est le plus adapté à l'étude des représentations des locuteurs, en plus il nous permet d'avoir un contact direct avec le public.

#### 5.1 Le questionnaire

Le questionnaire, occupe une place importante parmi les instruments de recherche, c'est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté, il est le moyen essentiel par lequel les objectifs de l'enquêté sont atteints. D'une part, il sert à motiver et aider l'enquêté à parler. D'autre part il permet d'obtenir des informations sur les questionnés. Il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population pour Calvet. J-L et Damont. P [1999 : 15]. « *Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir les données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative* ».

### 6. Notre questionnaire

Notre questionnaire est destiné aux immigrés rencontrés à l'aéroport H.B.

Dans notre questionnaire, nous procéderons à une analyse qualitative et quantitative des données, c'est pour cela que nous avons opté pour différentes formes de questions (des questions fermées, semi-fermées et ouvertes).

En ce qui concerne les questions fermées, quel que soit le sujet, la réponse doit être positive ou négative.

Exemple : pensez-vous qu'il est important d'écrire correctement ?

Oui

Non

L'avantage des questions fermées est qu'elles permettent de recueillir des réponses simples et précises.

Quant aux questions semi-fermées, nous laissons la possibilité à nos enquêtés de donner une autre réponse que celles proposées dans la liste.

**Exemple** : pensez-vous qu'il est important d'écrire correctement ? Si vous répondez par non-dit pourquoi ?

Oui

Non

Non, parce que .....

Nous avons aussi des questions ouvertes dont les réponses ne sont pas proposées, mais la question est formulé de façon à ce que la personne donne sa propre réponse et l'exprime avec son propre langage.

**Exemple** : à quoi sert de parler plusieurs langues ?

L'avantage des questions ouvertes est la richesse du contenu.

Il nous semble que le choix de ces questions convient le plus à notre étude.

Notre questionnaire comprend dix-huit questions et nous pouvons le répartir en trois parties essentielles.

La première partie a pour objectif l'identification sociale de nos enquêtés pour bien préciser la population concernée, ainsi, les questions posées sont conçues autour des variables sociales comme l'âge, le sexe, le lieu de résidence, le niveau d'étude et la langue maternelle des enquêtés. La deuxième partie a pour but de dégager les pratiques

langagières de ce public. Quant à la troisième partie, elle est consacrée aux représentations linguistiques des locuteurs.

La première méthode est qualifiée comme la plus adéquate dans le traitement des résultats.

La deuxième méthode est liée au fait que nous avons estimé (l'affirmation des hypothèses), comme elle permet aussi de gérer les résultats du questionnaire.

### **7. Les difficultés rencontrées sur le terrain**

Comme tout travail de recherche, il ya toujours des difficultés, et même lors de notre enquête nous nous sommes confrontés à quelques difficultés. Par exemple, certaines personnes auxquelles nous nous sommes adressés s'excusaient en disant qu'elles sont occupés par l'enregistrement de leurs bagages, et d'autres étaient sur le point d'embarquer et aussi certains locuteurs qui ont pris le questionnaire pour répondre au calme, mais n'ont pas pu le rendre.

***Chapitre II :***  
***Analyse des données***

## 1. Présentation des variables sociales

Premièrement, nous allons présenter les quatre critères (le sexe, l'âge, niveau d'étude et lieu de résidence) qui sont considérés comme les variables qui contribuent à la détermination des pratiques langagières de l'apparition des différentes représentations des émigrés durant l'enquête.

### 1.1. Variable âge

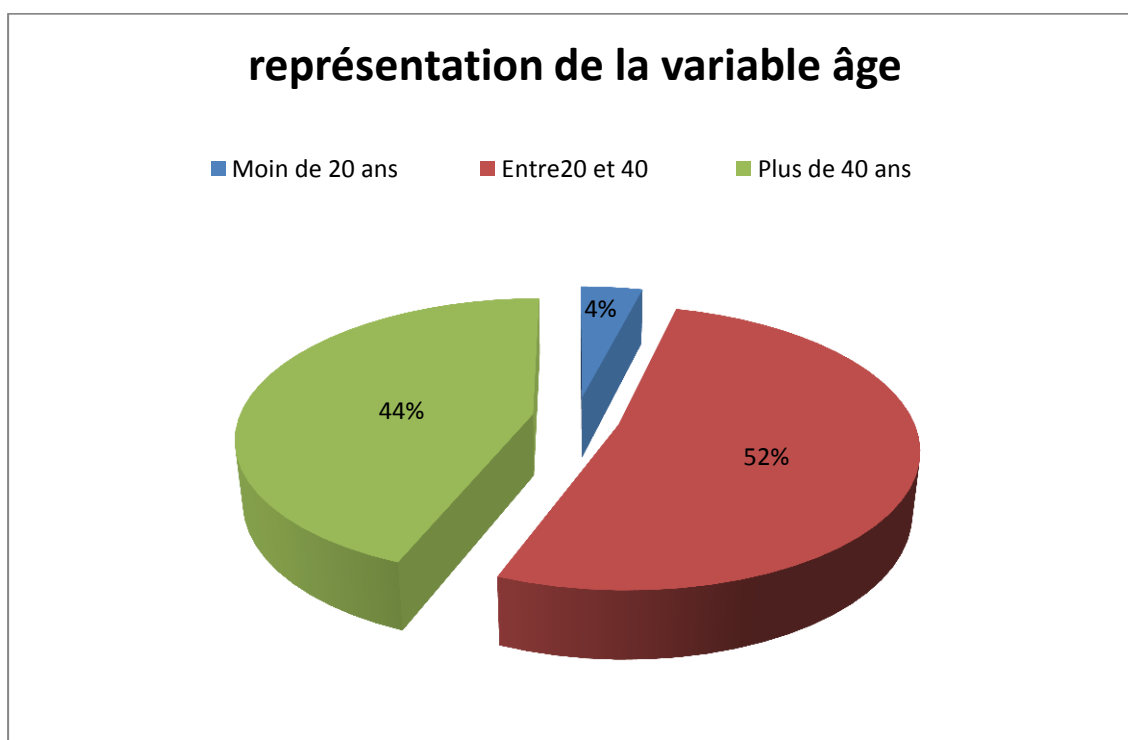
Le public choisi est un groupe constitué de 50 personnes réparti en trois catégories d'âge différentes : une catégorie de moins de vingt ans, une autre de ceux qui ont entre vingt ans et quarante ans et celle de plus de quarante ans.

Donc, notre enquête a touchée presque toutes les tranches d'âge des émigrés , en observant le graphe ci-dessous nous constatons que les gens entre 20 et 40 ans qui ont répondu au questionnaire avec un taux plus élevé que les autres avec 52% puis, il est suivi par la tranche d'âge des personnes dépassant les 40 ans avec un taux de 44% , enfin la catégorie de personnes de moins de 20 ans est très basse avec un taux de 4% .

**Tableau n°1** : Répartition du public d'enquête selon le variable âge

Age	moins de 20 ans	entre 20 et 40 ans	plus de 40 ans
<b>Nombre</b>	<b>02</b>	<b>26</b>	<b>22</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>04%</b>	<b>52 %</b>	<b>44 %</b>

Sphère n° 1 : représentation de la variable âge



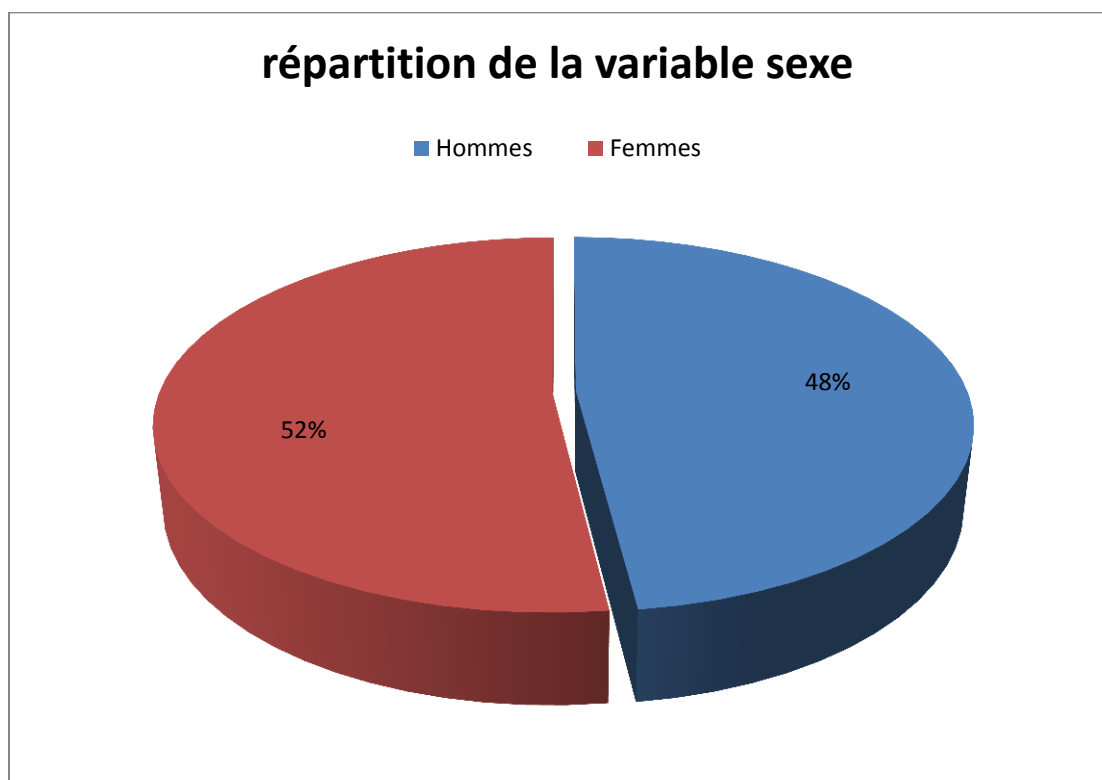
**1.2 Variable sexe**

Ce graphe comporte l'identification de la variable sexe de nos enquêtés, nous remarquons que 48% de l'ensemble de locuteurs appartient au sexe masculin, ce qui représente 24 locuteurs. A côté, se trouve le sexe féminin qui possède un pourcentage important de l'ensemble de nos enquêtés (52%) ce qu'est égale à 26 femmes

**Tableau n° 2 : répartition du public d'enquête selon la variable sexe**

sexe	Nombre	Pourcentage
<b>Hommes</b>	<b>24</b>	<b>48 %</b>
<b>Femmes</b>	<b>26</b>	<b>52 %</b>
<b>Totale</b>	<b>50</b>	<b>100 %</b>

Sphère n° 2 : représentation de la variable sexe :



### 1.3 Variable lieu de résidence

La plupart des enquêtés sont kabylophones, mais nous retrouvons aussi des arabophones. Cependant dans le questionnaire, les réponses sont variées. Elles concernent le lieu de résidence entre ceux qui préfère a ne pas préciser la localité et dire directement la France et d'autres qui précisent les lieux de résidence comme Paris Rabiennant, Saint Denis.... Il faut bien préciser que toutes ces provinces font partie de la France donc notre enquête à touchés les émigrés algériens qui vivent en France.

### 1.4 Nationalité

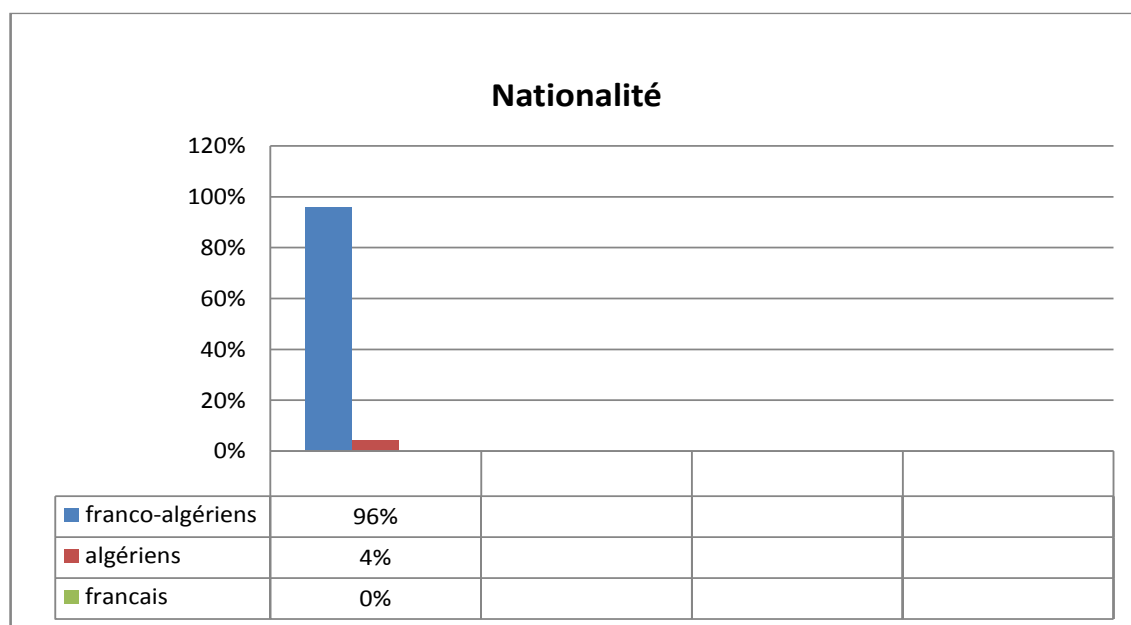
La majorité des personnes enquêtées disposent d'une double nationalité, qui selon eux, c'est une chance. D'ailleurs, le pourcentage des individus ayant une double nationalité franco-algériens renvoie à 96% qui est un pourcentage plus élevé que les autres, En autre un nombre très faible d'enquêtées, a déclaré être algérien parce qu'ils bénéficient

seulement d'une résidence en France. Par contre, nous n'avons trouvé aucune personne parmi les enquêtés qui possèdent seulement la nationalité française.

**Tableau n°3 :** Répartition du public d'enquête selon leurs nationalités

Franco-Algériens		Algériens		Français	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
48	96 %	02	04%	0	0 %

**Graphe n° 1 :** représentation du public d'enquête selon leurs nationalités :



### 1.5. Scolarisation

Selon certains enquêtés, la plupart des émigrés sont des ouvriers et des travailleurs modestes et analphabète. Donc, leurs enfants se trouvent dans des conditions difficiles pour

la réussite de leurs études car ils ne trouvent pas de soutien scolaire à la maison. Ce qui résulte d'un taux d'échec scolaire des enfants des émigrés qui reste encore plus élevé que celui de la moyenne nationale.

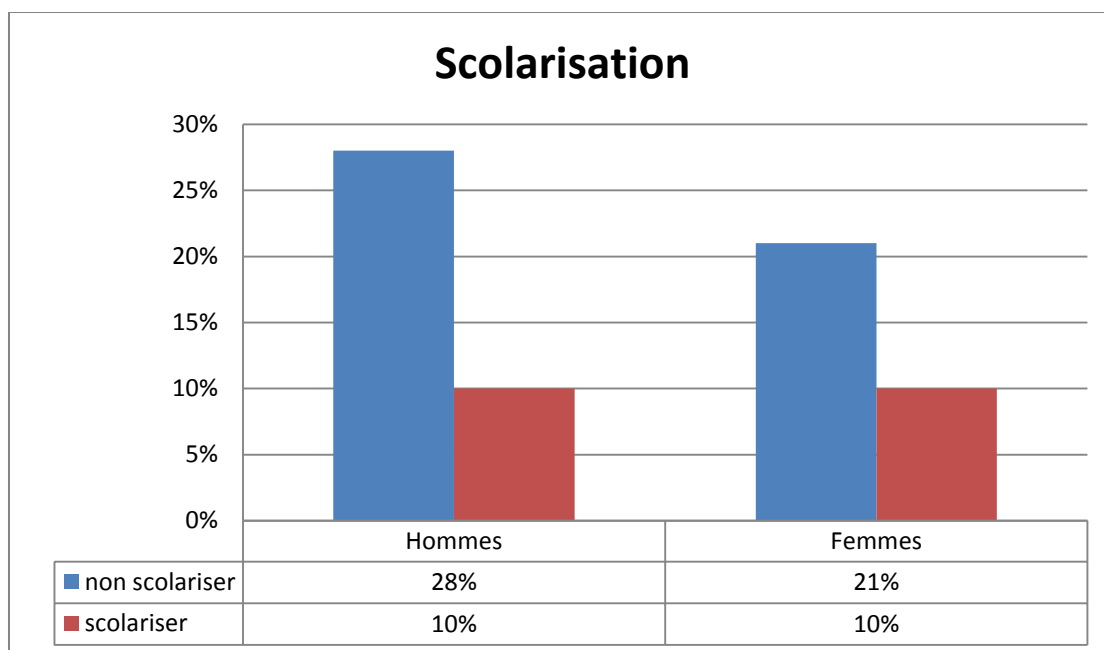
Autrefois, la majorité des émigrés est une population rurale fortement analphabète ; mais aujourd'hui, elle est constituée d'un ensemble dont le niveau scolaire est plus élevé.

En ce qui concerne la scolarisation de nos informateurs, notre question était fermée c'est-à-dire que c'est l'enquêté lui-même qui doit confirmer ou non si il est scolarisé ou pas, et d'après les résultats obtenus, nous déduisons que chez les hommes 14 personnes (28%) n'ont pas été scolarisés, tandis que 10 (20%) personnes ont bénéficié d'une scolarisation. Quant aux femmes, un grand nombre d'entre elles n'ont pas été scolarisés soit 21(42%), par contre seulement 5 (10%) ont été scolarisés.

**Tableau n° 4 :** Répartition du public d'enquête selon la Scolarisation :

<b>Niveau d'étude</b>	<b>Non scolarisé</b>	<b>Scolarisé</b>
<b>Hommes</b>	<b>14 (28 %)</b>	<b>10 (20 %)</b>
<b>Femmes</b>	<b>21 (42 %)</b>	<b>5 (10 %)</b>

Graphique n° 2 : Représentation du public d'enquête selon la Scolarisation :



## 2. Les pratiques langagières

Dans cette deuxième partie, nous avons essayé de déterminer, d'après notre questionnaire, les différentes pratiques langagières dans la vie quotidienne de ces locuteurs.

### 2.1. La langue maternelle

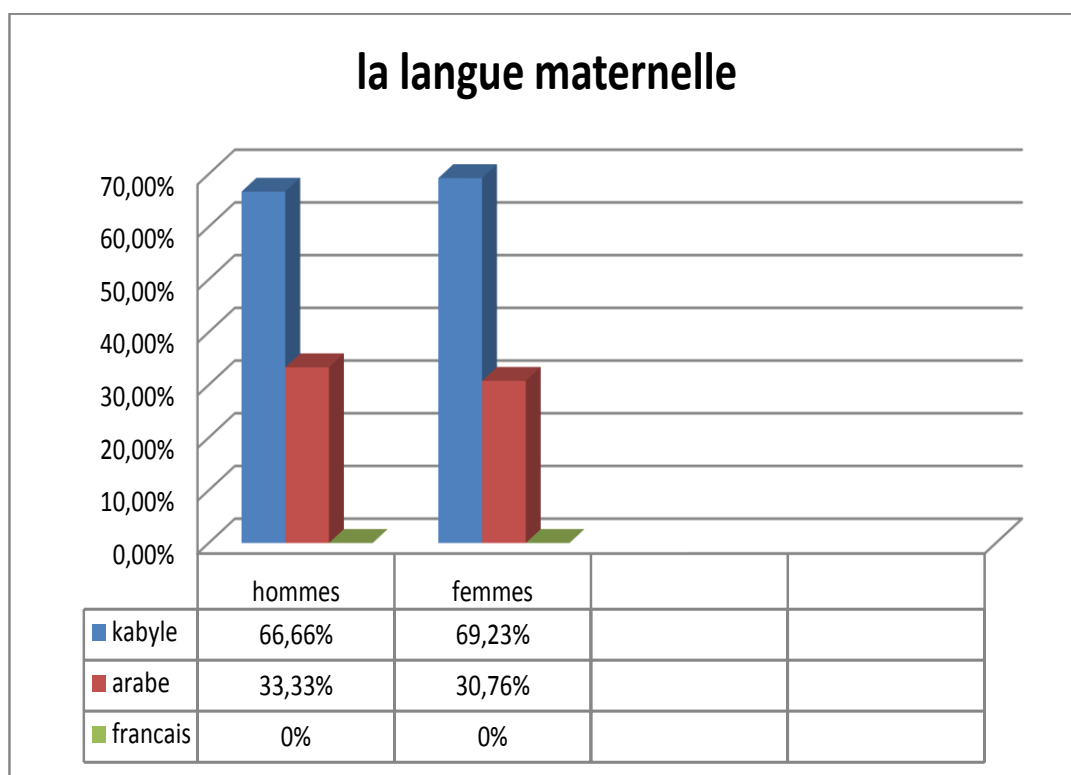
La question posée est celle d'identifier la langue maternelle des enquêtés, d'après les données du tableau, nous constatons que chez la gent masculine, 16 personnes déclarent avoir le kabyle comme langue maternelle, ce qui renvoie à 66.66%, par contre, 8 autres locuteurs signalent avoir l'arabe dialectale comme langue maternelle, ce qui renvoie à 33.33%.

Alors que chez la gent féminine, nous remarquons que 18 femmes ont déclaré avoir le kabyle comme langue maternelle avec un taux qui représente 69.23%. Il est plus élevé par rapport aux femmes qui parlent l'arabe dialectal avec un taux de 30.76%

Tableau n°5 : Classement des enquêtés selon leur langue maternelle

Sexe \ Langue	Kabyle	Arabe	Français
Hommes	16 (66.66 %)	8 (33.33 %)	00
Femmes	18 (69.23 %)	8 (30.76 %)	00

Graphe n° 3 : représentation de la langue maternelle des locuteurs :



**2.2 La langue préférée**

Dans chaque pays ou communauté, nous trouvons une diversité linguistique et une coexistence de deux ou plusieurs langues.

L'Algérie et la France, comme tous les autres pays, subissent une confrontation de différentes langues où les personnes préfèrent utiliser une langue plus qu'une autre. Et les facteurs qui contribuent à opter pour une langue ou détriment de l'autre sont divers. Après avoir soumis nos résultats à une étude, nous constatons que :

L'utilisation du kabyle est élevée chez les femmes avec un pourcentage de 23.07% que chez les hommes avec 20.83%.

Quant à l'arabe, son pourcentage renvoie uniquement à 8.33% chez les hommes et 3.84% chez les femmes.

En parlant, de la langue française, nous trouvons que les femmes préfèrent utiliser la langue française dans leur parler quotidien, nous constatons que le taux est plus élevé avec 15.38% par rapport aux taux des hommes avec un pourcentage de 12.5%.

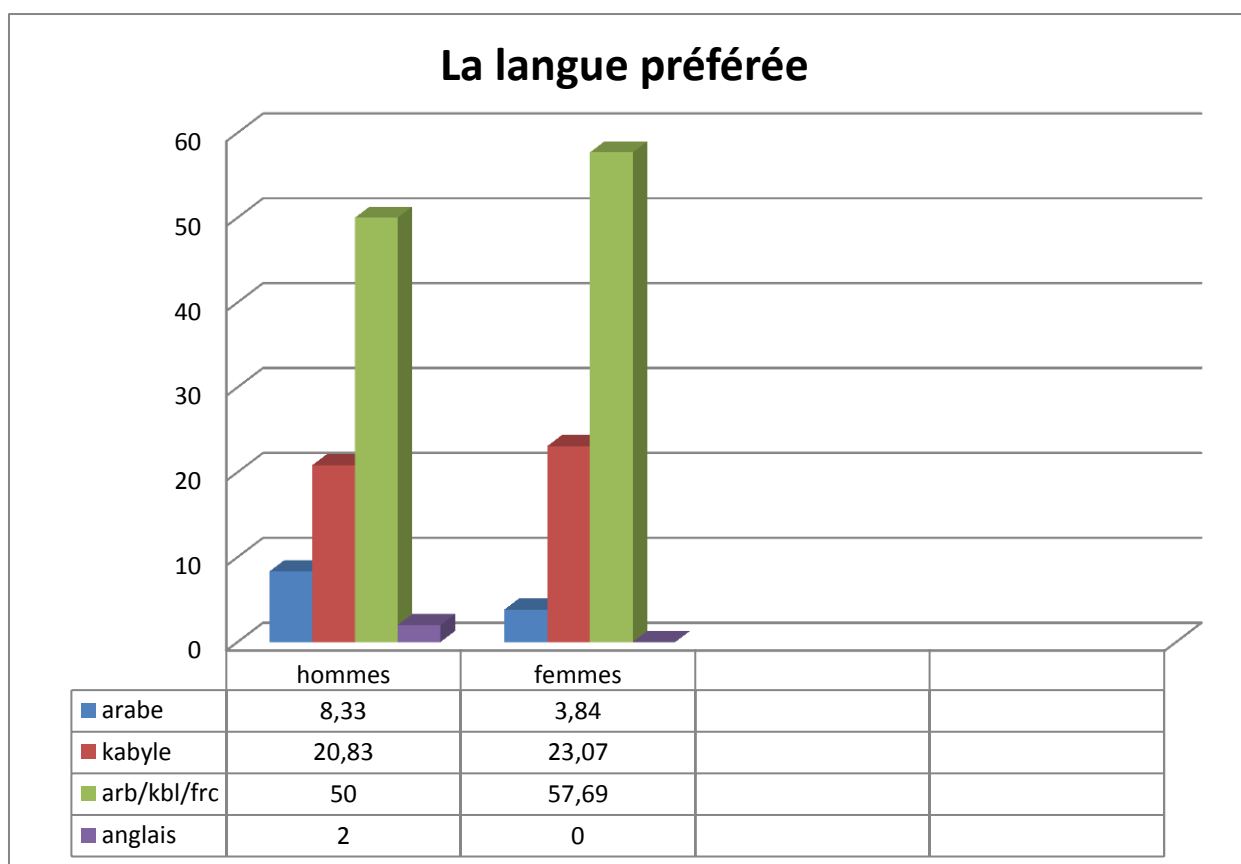
Pour l'anglais, nous trouvons qu'il est vraiment presque absent chez les émigrés algériens, D'ailleurs, chez les hommes nous trouvons que deux personnes qui préfèrent son utilisation sur 24 personnes et chez les femmes il est totalement absent.

Enfin, pour ceux qui préfèrent mélanger entre ces derniers (français arabe kabyle) le taux est élevé chez les deux sexes ; les hommes avec 50% et les femmes 57.69%. Donc, en ce qui concerne le choix des langues qu'ils préfèrent utiliser ; les émigrés préfèrent être plurilingues.

Tableau n° 6 : répartition des informateurs selon leurs langues préférées :

Langue \ Sexe	Arabe	kabyle	français	Arabe / kabyle / français	Anglais
Hommes	2 (8.33 %)	5 (20.83 %)	3 (12.5%)	12 (50 %)	2
Femmes	1 (3.84 %)	6 (23.07 %)	4 (15.38 %)	15 (57.69 %)	0

Graphique n°4 : représentation des informations selon les langues préférées.



**2.3 : Niveau du français des enquêtés**

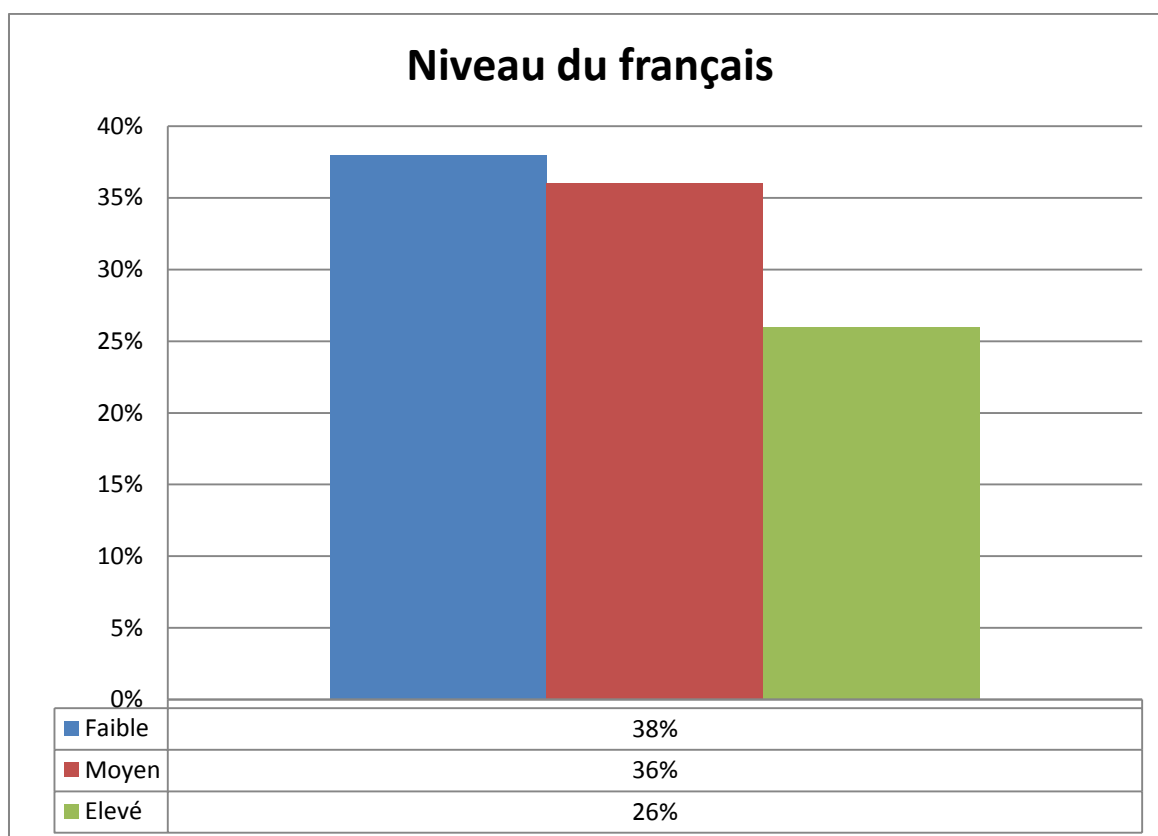
Selon les résultats obtenus, 36% des personnes questionnés ont un niveau moyen, affirment qu'au futur leurs niveaux s'améliorera, ils ajoutent que les émigrés algériens d'aujourd'hui ont un niveau plus élevé comparés à ceux qui sont allés par le passé.

Tandis que, les autres enquêtés qui ont un niveau faible renvoie à 38%, affirment que leurs problèmes renvoient à des difficultés d'apprentissage, mais aussi au manque de moyens qui existent aujourd'hui tels que les réseaux sociaux et internet et une maîtrise insuffisante de la langue avant d'arriver au pays d'accueil.

Le taux des enquêtés qui disent qu'ils ont un niveau élevé est égal à 26%.

**Tableau n°7 :** classement des informations selon le niveau du français des enquêtées :

<b>Faible</b>		<b>Moyen</b>		<b>Élevé</b>	
<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>19</b>	<b>38%</b>	<b>18</b>	<b>36 %</b>	<b>13</b>	<b>26 %</b>

**Graphe n°5 :** Représentation des informations selon le niveau du français des enquêtées :

### 2.3.1. Le niveau du français des enquêtés selon les variables : (âge, sexe)

#### 2.3.1.1. Niveau du français des enquêtés selon la variable âge

Le tableau et le graphe suivant représente la répartition du niveau du français du public d'enquête selon la variable âge. Notre enquête a ciblé trois tranches d'âge (Moins de 20 ans, entre 20 et 40 ans, plus de 40 ans).

Pour la catégorie de moins de 20 ans, comme nous l'avons souligné précédemment, les 2 personnes qui appartiennent à cette tranche, attestent que leur niveau est élevé, ce qui représente un taux de 4 %.

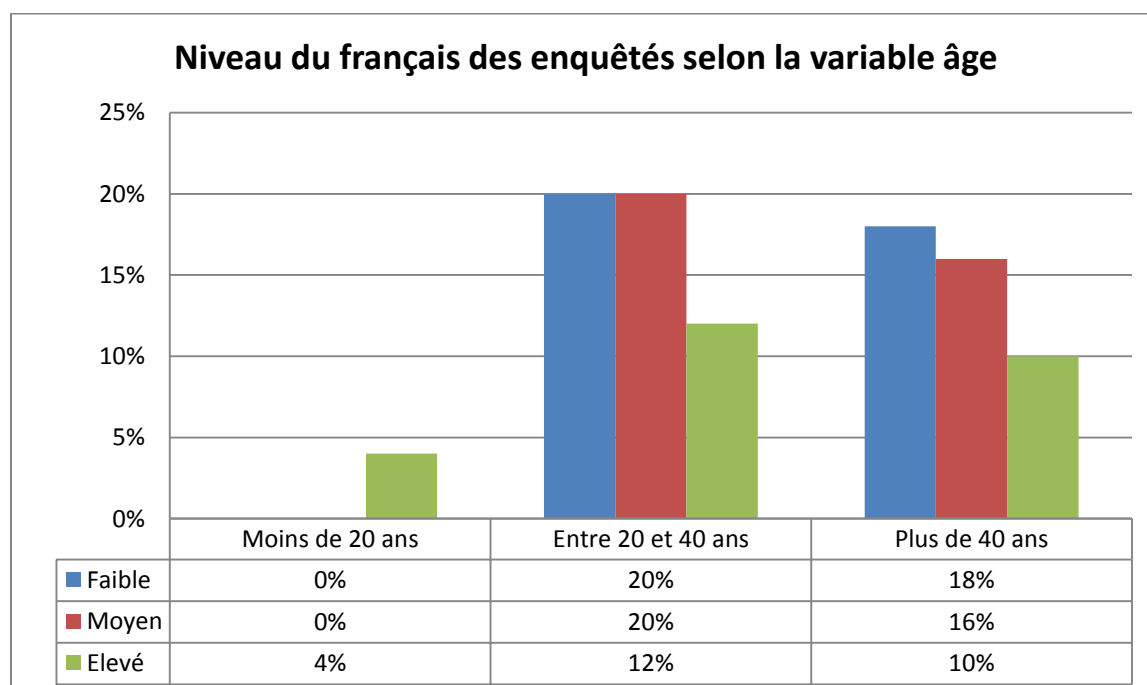
Quant aux informateurs qui se trouvent entre 20 et 40 ans, 20 % des personnes enquêtés confirment que leur niveau est faible, 20% également attestent que leur niveau est moyen, en revanche 12% disent que leur niveau est élevé.

En ce qui concerne les enquêtés qui se trouvent dans la tranche de plus de 40 ans, 18% d'informateurs attestent que leur niveau est faible, 16% confirment que leur niveau du français est moyen, tandis que 10 % disent que leur niveau est élevé.

Tableau n°8 : répartition du niveau du français des enquêtés selon la variable âge

Age Niveau	Faible		Moyen		Élevé	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Moins de 20 ans	00	00%	00	00%	02	04%
Entre 20 et 40 ans	10	20%	10	20%	06	12%
Plus de 40 ans	09	18%	8	16%	05	10%

Graphe n°6 : représentation du niveau du français des enquêtés selon la variable âge



### 2.3.1.2. Niveau du français des enquêtés selon la variable sexe

Le tableau et le graphe suivant représente la répartition du niveau du français du public d'enquête selon la variable sexe.

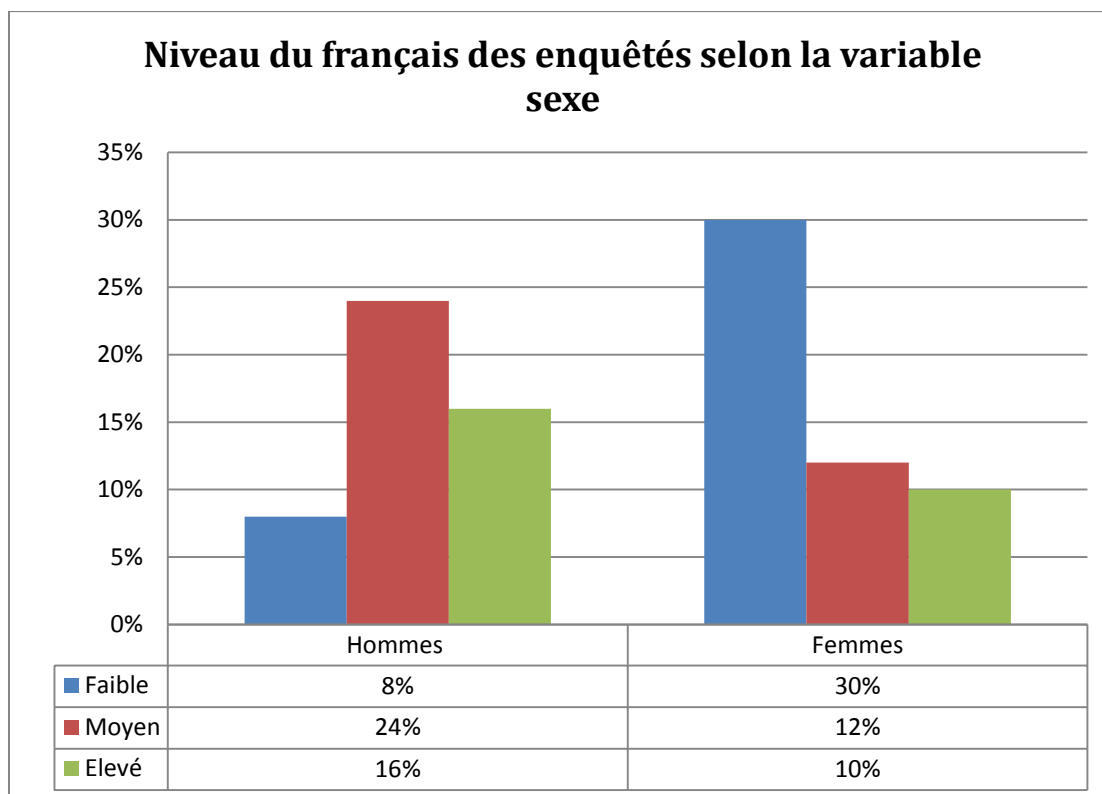
Pour la gent masculine, sur 24 personnes, 8% attestent que leur niveau est faible, 24% ont un niveau moyen, alors que 16% disent que leur niveau est élevé.

Quant à la gent féminine, sur 26 femmes questionnées, 30% d'entre elles ont un niveau faible, 12% ont un niveau moyen, tandis que 10% disent que leur niveau est élevé.

**Tableau n° 9 : répartition du niveau du français des enquêtés selon la variable sexe**

Sexe \ Niveau	Faible		Moyen		Elevé	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Hommes	04	08%	12	24%	8	16%
Femmes	15	30%	06	12%	5	10%

**Graphe n° 7 : représentation du niveau du français des enquêtés selon la variable sexe**



### 2.3.2. Le niveau du français des enquêtés selon la scolarisation

Le tableau et le graphe suivant représente la répartition du niveau du français du public d'enquête selon la scolarisation.

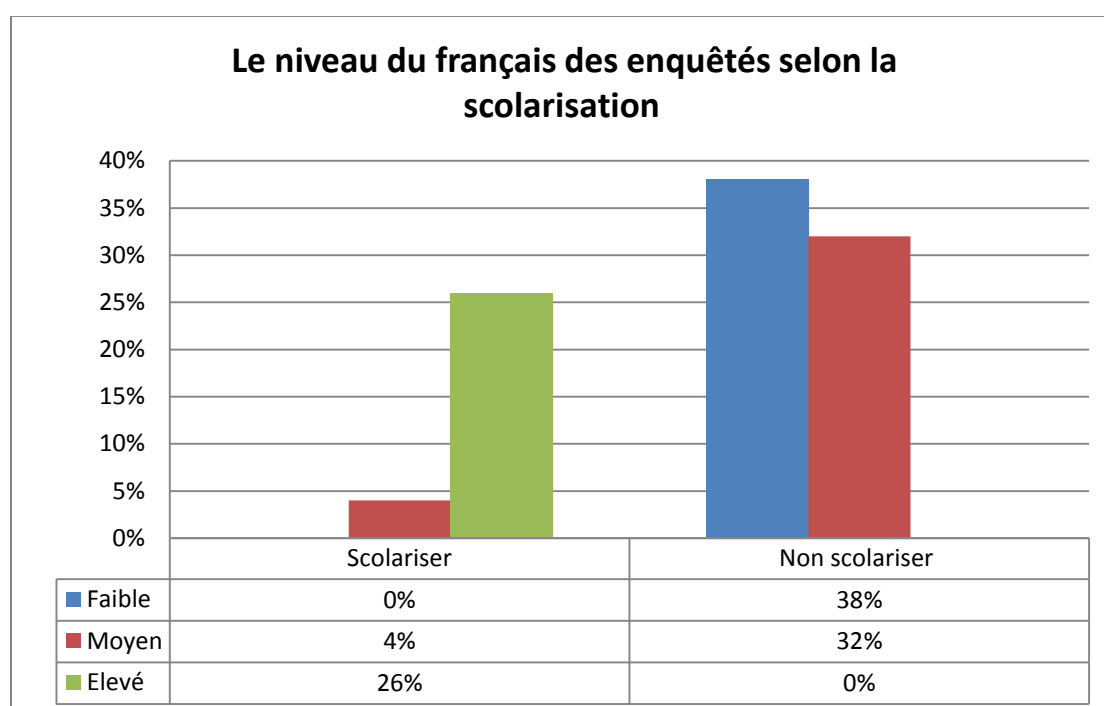
Pour nos informateurs scolarisés, nous remarquons que le pourcentage des personnes qui ont un niveau de français faible est quasi inexistant, tandis que le pourcentage de personnes qui ont un niveau moyen est de 4%, alors que le taux de personnes qui ont un niveau élevé est de 26%.

En ce qui concerne les enquêtés qui n'ont pas été scolarisés, nous remarquons que le pourcentage des personnes qui ont un niveau de français faible est le plus élevé avec 38%, tandis que le pourcentage des personnes qui ont un niveau moyen est de 32%, alors que le taux des personnes qui ont un niveau élevé est quasi inexistant.

Tableau n°10 : répartition du niveau du français des enquêtés selon la scolarisation

Scolarisation \ Niveau	Faible		Moyen		Elevé	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Scolarisé	00	00 %	02	04 %	13	26%
Non scolarisé	19	38 %	16	32 %	00	00 %

Graphe n°8 : représentation du niveau du français des enquêtés selon la scolarisation



#### 2.4 L'importance de parler en français

La plupart des sujets pensent qu'il est nécessaire de bien parler la langue française et les raisons diffèrent et se différencient d'une personne à une autre, Certains disent que, c'est la langue du pays d'accueil et donc il est primordial de bien la maîtriser sur tout les plans de la société pour bien réussir dans leurs projets professionnels.

Pour confirmer cela, nous avons préféré exposer quelques-unes des réponses de nos enquêtes dans ce qui suit :

« Bien sûr, car en France tous les secteurs fonctionnent en français »

« Oui, parce que elle est utilisée dans les différents domaines »

En revanche, d'autres qui disent que le français figure dans la deuxième place dans le classement mondial des langues après l'anglais. Voyons ce que les locuteurs affirment sur cette question :

« Bien sûr, puisque le français est la langue étrangère la plus parlée après l'anglais »

« Oui, c'est la deuxième langue mondiale après l'anglais et avant tout le français reste un atout »

Grosso modo, 84% approuve l'usage de la langue française. Tandis que, 16% des locuteurs ayant déclaré que c'est inutile de parler en français et qu'ils préfèrent anglais, et les avis se divergent, parmi les réponses obtenues nous pouvons citer quelques-unes :

« Ce n'est pas vraiment important »

« Non, ce n'est pas important, j'aime l'anglais »

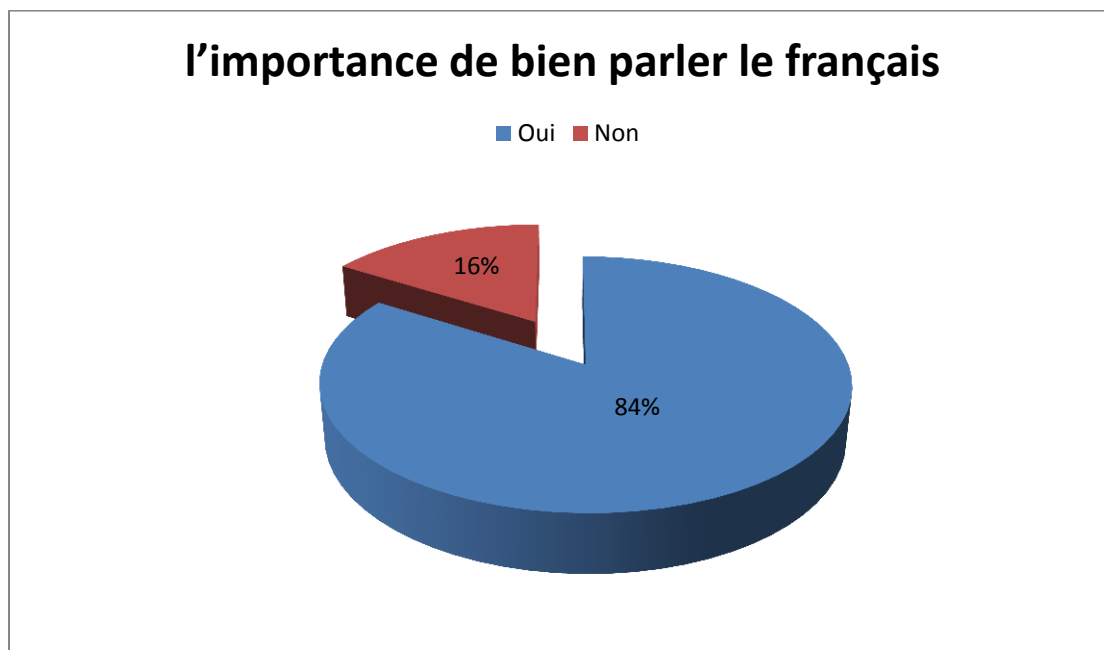
« Avant oui, mais de nos jours non »

« Non, ce n'est pas utile »

**Tableau n°8 :** classement des informations selon l'importance de bien parler le français

Oui / Non	Oui	Non
Pourcentage	84%	16%

**Sphère n°3** : Représentation des informations selon l'importance de bien parler le français :



### 2.5 Le contexte

Nous avons proposé quatre situations de communication : en famille, entre amis, les conversations à l'école et les conversations professionnelles (au travail).

Dans le milieu familial, (13) personnes préfèrent parler l'arabe dialectale ce qui représente (26 %). Par ailleurs, le berbère est parlé par (31) personnes ce qui nous donne un pourcentage de (62 %). Quant au français, il est peu utilisé dans les discussions familiales, seulement (6) personnes ont assumés son utilisation, avec un pourcentage de (12%). Étant donné les résultats obtenus, nous pouvons dire que nos informateurs préfèrent utiliser leurs langues maternelles dans le milieu familial pour perpétuer et garder leurs racines et origines.

Entre amis, les discussions diffèrent carrément que soit au niveau des thèmes ou bien au niveau de la langue avec laquelle nos informateurs s'expriment. Donc, (2) personnes parle l'arabe, ce qui représente un pourcentage de (4%), le berbère est utilisé par (7) personnes avec un taux de (14%), par rapport au français (41) personnes attestent son utilisation avec un taux de (82 %).

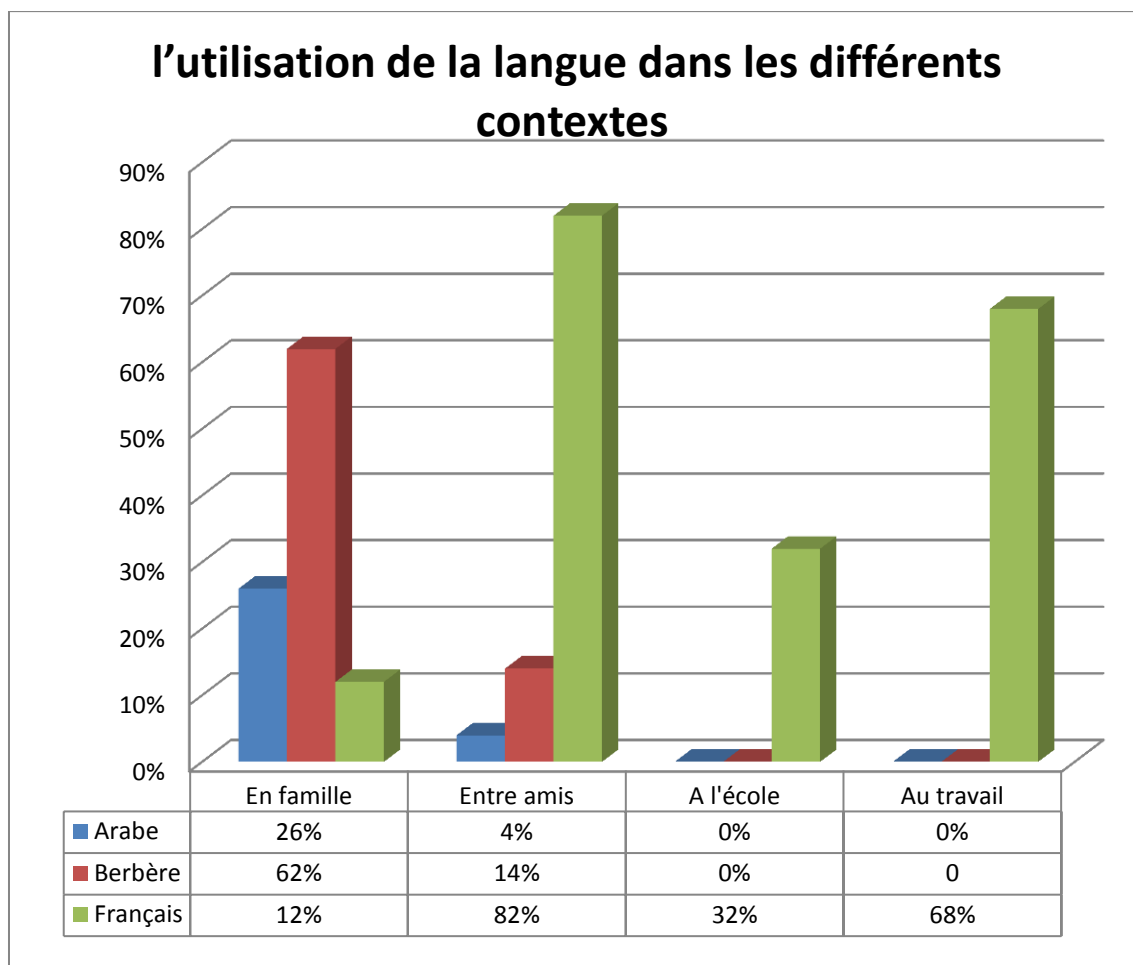
L'école est un milieu académique où l'apprenant est censé s'exprimer d'une façon méthodique et académique vu qu'il est plus exposé à des situations formelles. (16) personnes parmi nos informateurs sont étudiants, ils attestent tous qu'ils utilisent le français ; ce qui nous fait un pourcentage de (32%).

Au travail, dans le milieu professionnel, les manières de s'exprimer se diffèrent d'une société à une autre et d'un individu à un autre. Le nombre de locuteurs qui utilisent l'arabe ou le berbère est quasiment inexistant. Tandis que, (34) personnes utilisent le français, ce qui représente un taux de (68 %).

**Tableau n° 9 :** Répartition de l'enquête selon l'utilisation de la langue dans les différents contextes :

<b>Proposition</b>	<b>Arabe</b>		<b>Berbère</b>		<b>Français</b>	
	<b>Nombre de locuteur</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de locuteur</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de locuteur</b>	<b>%</b>
<b>En famille</b>	<b>13</b>	<b>26 %</b>	<b>31</b>	<b>62 %</b>	<b>06</b>	<b>12 %</b>
<b>Entre amis</b>	<b>02</b>	<b>04 %</b>	<b>07</b>	<b>14%</b>	<b>41</b>	<b>82</b>
<b>A l'école</b>	<b>00</b>	<b>00 %</b>	<b>00</b>	<b>00 %</b>	<b>16</b>	<b>32%</b>
<b>Au travail</b>	<b>00</b>	<b>00 %</b>	<b>00</b>	<b>00 %</b>	<b>34</b>	<b>68 %</b>

**Graphe n°9 :** Représentation des informations selon l'utilisation de la langue dans les différents contextes



**2.6 : L'utilité de parler plusieurs langues**

Notre enquête s'est étalée sur une question ouverte ou nous avons abordé l'utilité de parler plusieurs langues et son importance.

En effet, tous nos enquêtés ont approuvé le phénomène de plurilinguisme, en d'autres termes, utiliser plusieurs langues dans les conversations quotidiennes est devenue quasiment indispensable et inévitable, et pour confirmer cela, nous avons préféré exposer quelques-unes des réponses de ces derniers dans ce qui suit :

« Parler plusieurs langues est un avantage, il permet d'avoir un esprit ouvert et de communiquer avec des individus de plusieurs régions du monde. »

« Le fait de parler plusieurs langues c'est un avantage, c'est aussi une ouverture sur le monde. »

« Ça veut dire ya une richesse langagière, pour arriver à parler avec les autres. »

« Pour ce servir dans plusieurs domaine tel que les voyage, la communication. »

D'après ces propos, effectivement parler plusieurs langues est bénéfique car cela peut servir ses usagers dans leurs conversations quotidiennes.

### **2.7 L'importance d'écrire correctement**

Tous les enquêtés ont répondu par oui car l'écriture est un moyen nécessaire pour la libération de l'esprit humain, et même on ne peut pas lire sans savoir écrire.

Ils rajoutent aussi que le fait de maîtriser l'écrit est important pour pouvoir communiquer et même pour résoudre des problèmes (rédiger des lettres, écrire des doléances pour les supérieurs hiérarchiques, rédiger son cv trouver un travail etc.) Donc parler, écrire et lire sont étroitement liés.

### **2.8 Le domaine de l'oral que les enquêtés veulent s'améliorer**

Parmi les questionnées (31) personnes confirment que pour maîtriser une langue oralement, cela ne passe pas uniquement par la maîtrise de la grammaire et du vocabulaire, il faut surtout une bonne prononciation car si l'émigrés veut vraiment s'intégrer dans une société étrangère, il faut qu'il s'adapte à l'accent de ce pays, ce qui fait un taux de 62%.

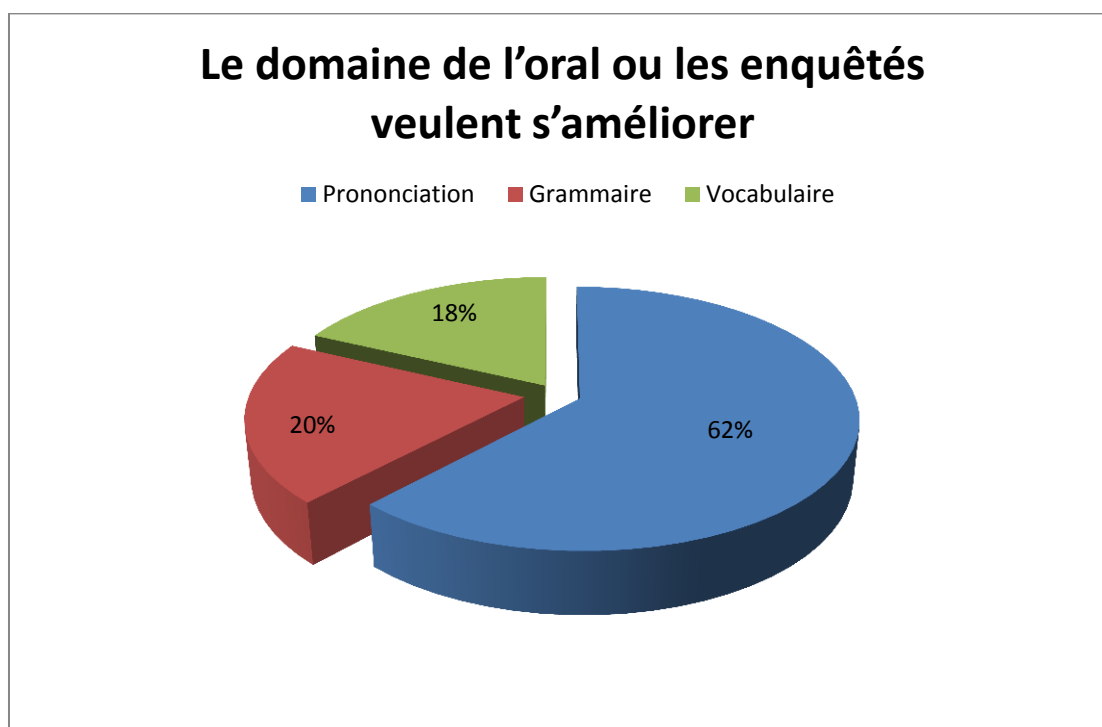
D'un autre coté parlant des (10) enquêtés qui fait un taux de 20%, qui accordent plus d'importance à la grammaire, car pour eux la grammaire est l'une des causes de la dégradation des résultats scolaires pour leurs enfants ce qui renvoie a 20%

Pour les autres enquêtés, (9) sujets déclarent que le fait d'avoir un vocabulaire très riche permet d'étayer la pensée, les idées, ce qui fait un taux de 18%.

**Tableau n° 10 :** Répartition de l'enquête selon, Le domaine de l'oral ou les enquêtés veulent s'améliorer

Prononciation		Grammaire		Vocabulaire	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
31	62 %	10	20 %	9	18 %

**Sphère n°4 :** Représentation de l'enquêté selon le domaine de l'oral où les enquêtés veulent s'améliorer



### 2.9 Le domaine de l'écrit ou les enquêtés veulent s'améliorer

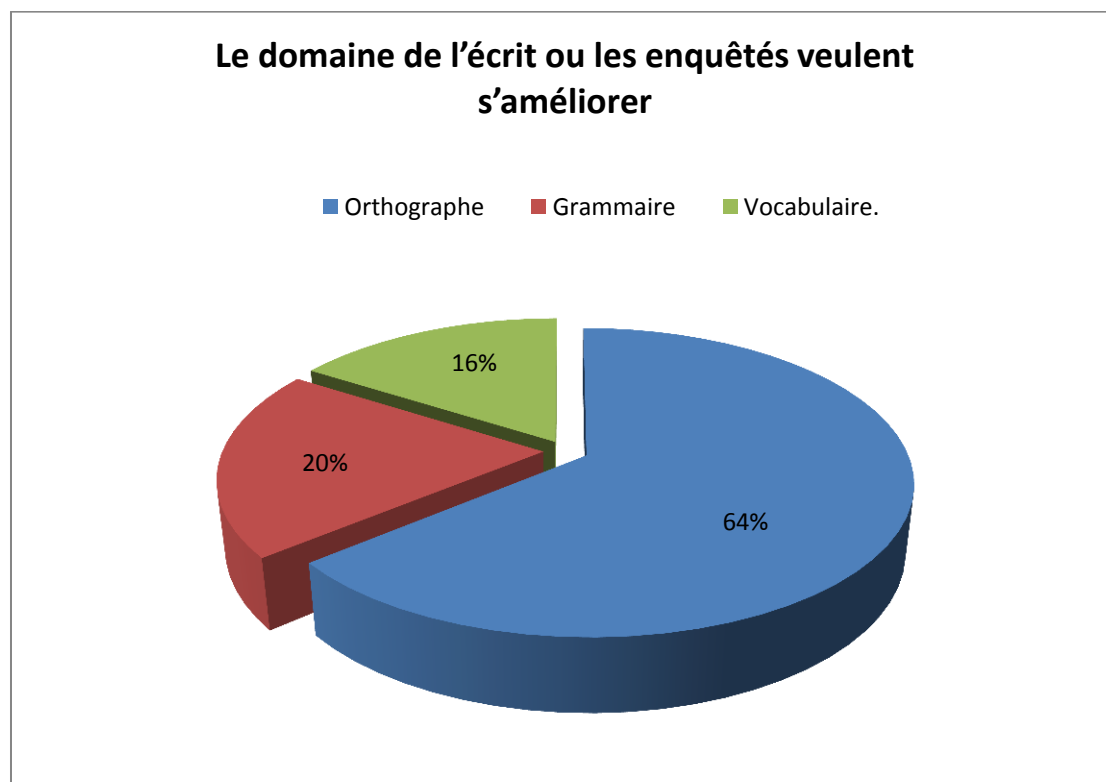
Voix (64%) de nos informateurs ont des lacunes en orthographe. Ils estiment améliorer leur orthographe, et ils affirment aussi que la maîtrise de l'orthographe est la base de toute bonne communication écrite, quant au taux de locuteurs qui veulent améliorer leur

grammaire dans l'écrit renvoie à 20%. Puis les locuteurs qui veulent améliorer au vocabulaire renvoient à un taux de 16%.

**Tableau n°11 :** Le domaine de l'écrit que les enquêtés veulent améliorer le niveau de français

Orthographe		Grammaire		Vocabulaire	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
32	64 %	10	20 %	8	16 %

**Sphère n°5 :** Représentation de l'enquête selon le domaine de l'écrit ou les enquêtés veulent s'améliorer



**2.10 : Les raisons qui vous motivent à améliorer le niveau de votre français**

Premièrement, la raison principale qui motive plus de la moitié de nos informateurs à améliorer leurs niveaux de français est un souci d'intégration, ils doivent rehausser le niveau de leurs français pour surmonter les barrières des origines et pour être sur un pied d'égalité avec les Français de souche.

(Cinq) autres ajoutent, que le désir de communiquer en français avec les autres est essentiel pour le développement de chacun, il permet aussi d'entrer en relation avec les autres, ils ajoutent qu'il permet à l'homme d'accéder à un épanouissement toujours plus plénier et plus élevé.

(Pour six), le français n'est pas une langue difficile à apprendre, c'est une langue riche et belle, pleine de nuances et d'images.

(Quatre) personnes enquêtées ajoutent que la lecture contribue au développement du vocabulaire

**3. Les représentations sociolinguistiques des locuteurs**

Les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

Comme les représentations de l'apprenant peuvent le motiver à apprendre la langue étrangère, elles peuvent aussi le démotiver, ce qui conduit souvent au blocage linguistique.

Dans cette troisième partie, nous allons dégager les représentations sociolinguistiques de nos informateurs à l'égard du français, le berbère et l'arabe.

**3.1 Représentations sociolinguistiques des locuteurs vis-à-vis de la langue maternelle****3.1.1 Vis-à-vis du berbère**

La majorité de nos enquêtés sont berbérophones donc ils approuvent l'utilisation de la langue maternelle (berbère) à part au travail, d'ailleurs 68% de nos sujets encouragent l'usage du berbère, ils affirment que cette langue est l'un des symboles qui représente leurs mère patrie, son utilisation permet de perpétuer leurs racines pour les générations avenir.

### **3.2.2 Vis-à-vis de l'arabe**

L'arabe dialectal a pratiquement le même statut que le berbère car il est considéré comme la langue maternelle d'un nombre important de locuteurs, donc, la plupart de nos enquêtés vont opter pour son utilité et approuvaient son usage, et en effet, c'est le cas, puisque 32% de nos sujets attestent cela. Ils appuient leurs propos en disant que l'usage de l'arabe est indispensable, vu qu'elle est leur langue maternelle, elle représente également leur identité et leur culture.

### **3.2 Représentations sociolinguistiques des locuteurs vis-à-vis de la langue française**

Chaque langue au monde à son propre statut dans quelconque communauté, le français comme toutes les autres langues occupe une place particulière pour nos sujets.

Chaque individu associe une image déterminée à la langue française qui désigne les représentations.

Dans notre enquête, tous nos enquêtés voient la langue française comme indispensable, pratiquement, tout le monde (100%) approuve cette dernière, et justifient cela en disant que le français est la langue du pays d'accueil, du prestige, du savoir et de la science.

En définitif, et selon nos résultats, nous constatons que les trois langues pratiquées ont une place importante chez les émigrés.

Les enquêtés ont justifié leur représentation favorable à l'égard du berbère et de l'arabe étant leur langues maternelles qui font partie de leurs identités et de leurs cultures.

Quant au français, nos sujets attestent que c'est une langue nécessaire pour une bonne intégration dans la société française, elle doit être enseignée et apprise puis qu'elle est la langue du pays d'accueil.

### **Conclusion**

D'après l'analyse des données du questionnaire, nous avons pu déduire que les langues maternelle de nos enquêtés (kabyle et l'arabe) continuent à exister dans leur quotidien même si ils vivent loin de leurs pays d'origine et elles sont pratiquement utilisées dans divers contextes et situations. Quant à la langue française, elle est appréciée, admirée et jugée comme la langue du savoir et du prestige. En outre, son usage est plus que favorable et symbolique dans notre société. De ce fait, nos enquêtés ont des représentations positives vis-à-vis des trois langues (kabyle, arabe et français).

# *Conclusion Générale*

## Conclusion Générale

---

Rappelons que notre travail de recherche est subdivisé en deux parties. La première partie est réservée au cadre théorique dans lequel, nous avons défini les notions de base qui ont un rapport avec notre travail de recherche, le flux d'émigration et l'insécurité linguistique des émigrés algériens en France. La deuxième partie est consacré à la méthodologie et l'analyse des données de notre corpus.

Cette étude s'articule autour de la problématique suivante « Quelles sont les causes et conséquences de l'insécurité linguistique chez les émigrés algériens en France, et quelles solutions peuvent être apportés pour résoudre ce phénomène ? » Ce questionnement se rapporte au phénomène linguistique qui est les pratiques langagières et aux difficultés que les migrants algériens rencontrent en France.

Après avoir analysé notre corpus, nous avons pu confirmer nos hypothèses de départ en constatant que les variations (âge, sexe et situation géographique) combiné au niveau d'étude sont les causes d'insécurité linguistique.

L'enquête sociolinguistique réalisée dans l'aéroport international d'Alger, dont l'échantillon est de 50 enquêtés des deux sexes, d'âges différents et de niveaux d'étude différents, nous a permis de mettre en relief les pratiques langagières propres à ces locuteurs suivant les différentes situations en dégageant leurs représentations envers la langue française.

Pour mettre fin à cette problématique, nous allons proposer des solutions pour résoudre ce phénomène d'insécurité linguistique qui sont les suivants :

Le rôle de l'école : il permet aux apprenants de prendre conscience qu'il existe quelque part un français standard.

Le rôle du travail : le travail est primordial dans l'insertion et l'intégration des migrants (sociale et linguistique).

Le rôle de la culture : connaître la culture de pays d'accueil c'est connaître sa langue et s'ouvrir à des nouvelles connaissances.

Le rôle du dictionnaire : il répond à un besoin de communication, il est l'ouvrage de référence au niveau de décodage et de production dans une langue étrangère.

# *Bibliographie*

## Bibliographie

---

### Ouvrage :

- ❖ ANGERS. M., *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Ed CASBAH, Alger, 1997.
- ❖ BOUKOUS. A., *Le questionnaire*, in Calvet J-L et Dumont P (éd) *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- ❖ BOURDIEU, P. *ce que parler veut dire*. Fayard, paris, 1982.
- ❖ CALVET. J, L., *la sociolinguistique*, PUF, collection que sais-je ? Paris, 1993.
- ❖ CALVET, J, L., *la sociolinguistique*, presses universitaires de France, paris, 1993.
- ❖ CALVET, J, L., 1998.
- ❖ CALVET, J, L. et DUMONT, P., *l'enquête sociolinguistique*. paris, 1999.
- ❖ CALVET, J, L, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, 1999
- ❖ CALVET, J, L et Damon, P., *L'enquête sociolinguistique*. Paris, Ed L'Harmattan. 1999.
- ❖ DEROY, L, *L'emprunt linguistique*, Paris, Ed les belles lettres, 1956.
- ❖ FERGUSON, CH, *Diglossa*, in word 15, 1959,
- ❖ FRANCARD, M., *norme IN sociolinguistique : concepts de base*, liège : Ed Margada, 1997.
- ❖ GUMPERZ, J, J. *sociolinguistique interactionnelle-une approche interprétative*, éditions de minuit, paris, 1989.
- ❖ HAMERS. J., In M.L Moreau. *sociolinguistique, notion de base*, liège, Ed Mardaga, 1997.
- ❖ LABOV, W. *La sociolinguistique* .Paris, Éditions de Minuit, 1976.
- ❖ LABOV, W., *La sociolinguistique*, éditions de minuit, paris, 1976.
- ❖ MACKY, W., *bilinguisme et contact des langues*, éditions klick sieck, paris, 1997.
- ❖ MACKY, W., *bilinguisme et contact des langues*, éditions klick sieck, paris, 1976.
- ❖ MOREAU, M, L., *sociolinguistique : concepts de base* Margada, Bruxelles, 1997.
- ❖ MOREAU, M, L et J, F *sociolinguistique : concepts de base*, liège, Margada ; 1997.
- ❖ PISHARI, J, les mercures de France, *un pays qui ne veut pas sa langue*. (1854-1929).
- ❖ SINGLY.F. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Edition Nathan. Coll.128, Paris, 1992.
- ❖ WEINREICH, U., cité par CALVET, J, L., *dans la sociolinguistique que sais-je ?* , PUF, paris, 1996.

### Dictionnaires :

- DUBOIS, J, et AL, *dictionnaire de la linguistique et des sciences des langages* , Larousse, paris, 2013.
- DUBOIS, J et AL, *dictionnaire de la linguistique et des sciences des langages* . Larousse, paris, 1973.

## Bibliographie

---

- DUBOIS, J et AL, *dictionnaire de la linguistique et des sciences des langages*, Larousse, paris, 1973.
- DUBOIS, J et AL, *dictionnaire de la linguistique et des sciences des langages*, Larousse, paris, 1999.
- DUBOIS, J et AL, *Dictionnaire de linguistique*. Larousse, 2002

### Mémoires :

- HAMDI. Hanane, immigration et insécurité linguistique : le cas des immigrés algériens en France., Thèse de Magistère, Université El hadj Lakhdar– Batna

### Sitographie :

- <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Immigration>

# *Annexe*

## Questionnaire

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'une enquête sociolinguistique menée sur : l'immigration et insécurité linguistique le cas des immigrés algériens en France. Pour cette raison nous demandons aux sujets interrogés de bien vouloir y collaborer en répondant aux questions suivantes.

- 1) Age  
.....
- 2) Sexe  
.....
- 3) Lieu de résidence  
.....
- 4) Quelle est votre nationalité ?
  - a) Algérienne
  - b) Française
  - c) Franco-algérienne
- 5) Niveau d'étude
  - a) Non scolariser
  - b) Scolariser
- 6) Quelle est votre langue maternelle ?
  - a) Kabyle
  - b) Arabe
  - c) Français
- 7) Quelle est votre langue préférée ?
  - a) Kabyle
  - b) Arabe
  - c) Français
- 8) Quel est votre niveau de français ?
  - a) Faible
  - b) Moyen
  - c) Élevé
- 9) Selon vous, est-il important de bien parler en français ? Pourquoi ?
  - a) Oui
  - b) non

.....  
.....  
.....

10) Dans quel contexte utilisez vous ces langues ?

Situation / Langues	En famille	Entre amis	A l'école	Au travail
Kabyle				
Arabe				
Français				

11) Selon vous, à quoi sert de parler plusieurs langues ?

.....  
.....  
.....

12) Pensez-vous qu'il est important d'écrire correctement ? Pourquoi ?

a) Oui

b) Non

.....  
.....  
.....

13) Dans quels domaines de l'oral voudriez vous améliorer votre niveau de français ?

a) Prononciation

b) Grammaire

c) Vocabulaire

14) Dans quels domaines de l'écrit voudriez vous améliorer votre niveau de français ?

a) Orthographe

b) Grammaire

c) Vocabulaire

15) Quelles sont les raisons qui vous motivent à améliorer le niveau de votre français ?

.....  
.....  
.....

16) Que pensez-vous de la langue berbère ?

.....  
.....  
.....

17) Que pensez-vous l'arabe dialectal (arabe algérien) ?

.....  
.....  
.....

18. Que pensez-vous de la langue française ?

.....  
.....  
.....

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.

# **Table des matières**

# Table des matières

## Introduction Générale01

### Première Partie Chapitre I : Définition des concepts clefs

1- La situation sociolinguistique en Algérie .....	04
2- Contact des langues .....	04
2-1 Les interférences .....	05
2-1-1 Les interférences phoniques .....	05
2-1-2 Les interférences syntaxiques .....	06
2-1-3 Les interférences lexicales.....	06
2-2 L'emprunt .....	06
2-3 Le calque linguistique .....	07
2-4 Xénisme .....	08
2-5 Le bilinguisme .....	08
2-6 La diglossie .....	09
2-7 Alternance codique .....	09
2-7-1 Alternance codique intra-phrastique .....	10
2-7-2 Alternance codique inter-phrastique .....	10
2-7-3 Alternance codique extra-phrastique .....	11

### Chapitre II : Sécurité et insécurité linguistique

1- La communauté linguistique .....	12
2- Sécurité linguistique .....	12
3- Insécurité linguistique .....	13
3-1 Type d'insécurité linguistique .....	14
3-1-1- Insécurité statutaire .....	14
3-1-2- Insécurités identitaires.....	14
3-1-3- Insécurités formelles .....	14
4. Variation linguistique .....	14
4-1 La variation diachronique .....	14
4-2 La variation diatopique .....	15
4-3 La variation diastratique .....	15

4-3 La variation diphasique .....	15
5- La norme .....	15

### **Chapitre III : Immigration**

1- Définition de l'immigration .....	17
2- Aperçu historique de l'immigration algérienne vers la France .....	17
3- Les causes de l'immigration .....	18
4- L'intégration .....	19
4-1 Les difficultés de l'intégration.....	19
4-2 Les facteurs de l'intégration .....	20
4-3 L'intégration linguistique des migrants.....	20
5 Les raisons d'insécurité linguistique chez les immigrés .....	21
5-1 Les fractures linguistiques .....	21
5-2 L'illettrisme.....	21
6 Mesures et solutions .....	22
6-1Le rôle de l'école.....	22
6-2Le rôle du travail .....	23
6-3Le rôle de la culture .....	23
6-4Le rôle du dictionnaire .....	24

### **Deuxième Partie Chapitre I : Méthodologie**

1- L'enquête .....	26
2- Notre enquête .....	26
3- Terrain de l'enquête .....	27
4- Public d'enquête .....	27
5- Les moyens de notre enquête .....	27
5-1 Le questionnaire .....	27
5-1-1 Le questionnaire structuré .....	27
5-1-2 Le questionnaire non structuré.....	27
6- Notre questionnaire .....	27
7- Les difficultés rencontrées sur le terrain .....	29

## **Chapitre II : Analyse des données**

**Conclusion générale** ..... 54

Bibliographie

Annexes

Table des matières

## Résumé

Cette étude s'articule autour de la problématique suivante « Quelles sont les causes et conséquences de l'insécurité linguistique chez les émigrés algériens en France, et quelles solutions peuvent être apportés pour résoudre ce phénomène ? » Ce questionnement se rapporte au phénomène linguistique qui est les pratiques langagières et aux difficultés que les migrants algériens rencontrent en France.

Après avoir analysé notre corpus, nous avons pu confirmer nos hypothèses de départ en constatant que les variations (âge, sexe et situation géographique) combiné au niveau d'étude sont les causes d'insécurité linguistique.

L'enquête sociolinguistique réalisée dans l'aéroport international d'Alger, dont l'échantillon est de 50 enquêtés des deux sexes, d'âges différents et de niveaux d'étude différents, nous a permis de mettre en relief les pratiques langagières propres à ces locuteurs suivant les différentes situations en dégageant leurs représentations envers la langue française.

**Mots clés :** variation, immigration, sécurité linguistique, insécurité linguistique

## Summary

This study revolves around the following problematic "What are the causes and consequences of linguistic insecurity among Algerian emigrants in France, and what solutions can be found to resolve this phenomenon?" This questioning relates to the linguistic phenomenon which is language practices and to the difficulties that Algerian migrants encounter in France.

After analyzing our corpus, we were able to confirm our initial hypotheses by noting that the variations (age, sex and geographic location) combined with the level of study are the causes of linguistic insecurity.

The sociolinguistic survey carried out in the international airport of Algiers, of which the sample is 50 respondents of both sexes, of different ages and different levels of study, allowed us to highlight the language practices specific to these speakers according to the different situations by releasing their representations towards the French language.

**Keywords:** variation, immigration, linguistic security, linguistic insecurity